

Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA)

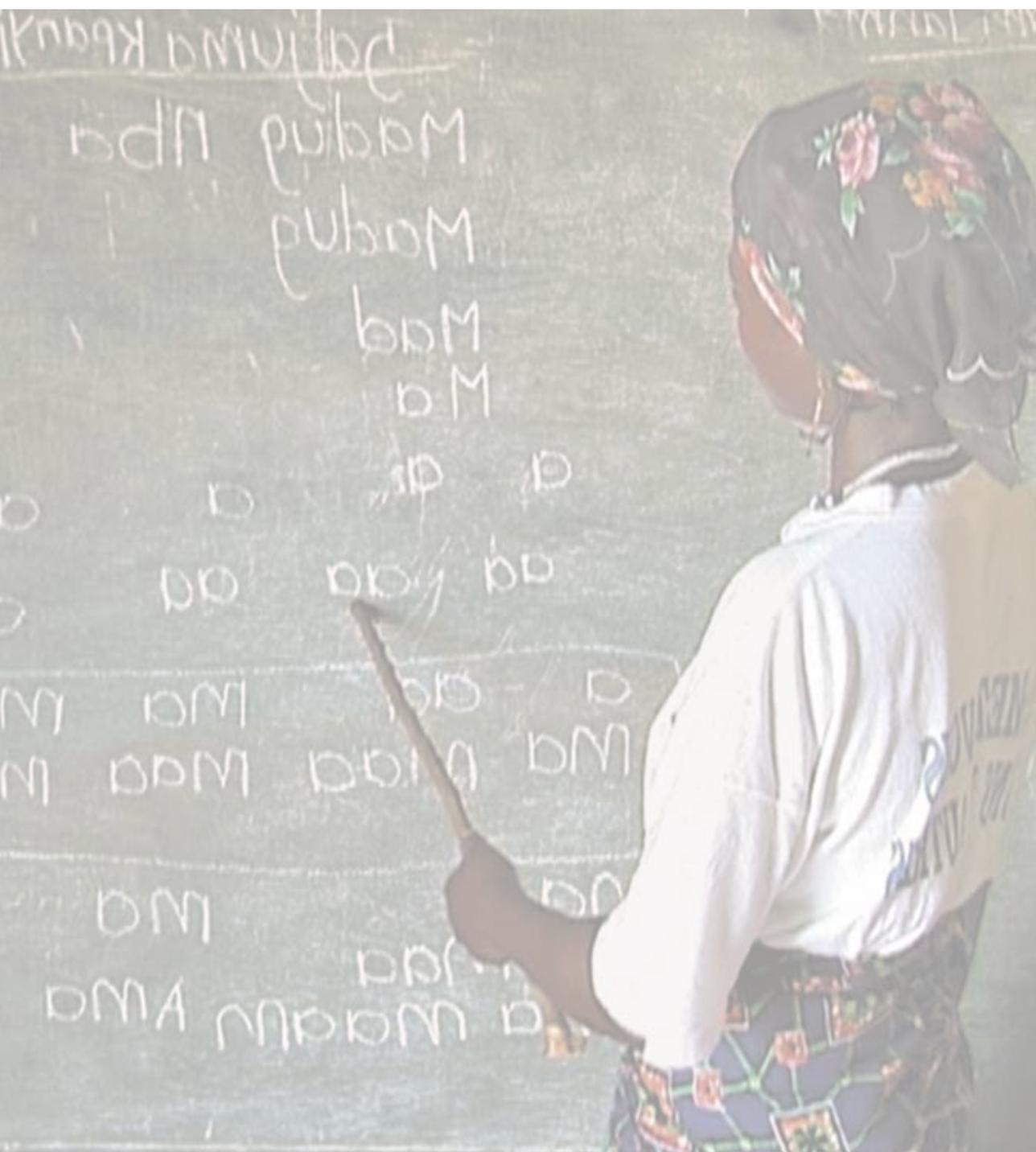
POURQUOI LA RAMAA EST IMPORTANTE POUR LE SECTEUR DE L'ALPHABÉTISATION : TÉMOIGNAGES DES PAYS



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



UNESCO Institute
for Lifelong Learning
Institut de l'UNESCO
pour l'apprentissage
tout au long de la vie





Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

- **Bureau à Abuja**
• Bureau régional multisectoriel pour
• l'Afrique de l'Ouest
- **Bureau à Dakar**
• Bureau régional pour l'éducation en Afrique
- **Bureau à Rabat**
• Bureau multipays de l'UNESCO à Rabat
- **Bureau à Yaoundé**
• Bureau régional multisectoriel de
• l'UNESCO pour l'Afrique centrale



SWEDEN



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**

**Recherche-action sur la mesure des apprentissages des
bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA)**

**POURQUOI LA RAMAA EST IMPORTANTE POUR LE SECTEUR
DE L'ALPHABÉTISATION : TÉMOIGNAGES DES PAYS**

Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, Hambourg, Allemagne

Publié en 2016 par
l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)
Feldbrunnenstr. 58
20148 Hambourg
Allemagne

© Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) est un centre international de l'UNESCO à but non lucratif et axé sur les politiques. Il voue l'essentiel de ses activités à la recherche, la formation, l'information, la documentation et la publication. Actif dans toutes les régions du monde, il concentre son action sur l'éducation des adultes et la formation continue, ainsi que sur l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle dans la perspective d'un apprentissage tout au long de la vie. Ses publications constituent de précieuses ressources pour les chercheurs en éducation, planificateurs, concepteurs de politiques et praticiens.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs ; elles ne représentent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et ne l'engagent en aucune façon.

Maquette de la couverture et conception : Sabine Siegfried
collage couverture : Sabine Siegfried
ISBN 978-92-820-2122-4

Avant-propos	4
Les cinq* pays de la première phase de le RAMAA (RAMAA 1)	
Burkina Faso	8
Mali	18
Maroc	28
Sénégal	38
Les sept pays additionnels participant à la deuxième phase de la RAMAA (RAMAA 2)	
Bénin	52
Cameroun	58
Côte d'Ivoire	68
République centrafricaine	74
République démocratique du Congo	80
Tchad	86
Togo	94
Annexe	100
Crédit photo	106

* La contribution du cinquième pays, le Niger, manque.

Avant-propos

Pourquoi la RAMAA est importante pour le secteur de l'alphabétisation : témoignages des pays. La présente publication est intitulée ainsi à dessein pour marquer l'adhésion de douze pays¹ à la deuxième phase de la Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA).

L'engagement des États membres, nous en sommes bien conscients, constitue la pierre angulaire de la réalisation effective des politiques en matière d'éducation pour tous. Force motrice de la dynamique nationale, les gouvernements ont donc le devoir de veiller à traduire en actions les engagements internationaux qu'ils ont adoptés et indéniablement promis de respecter.

Dans les benchmarks internationaux à réaliser d'ici 2015, l'alphabétisation était une composante fondamentale. La raison en est qu'une masse critique de jeunes et d'adultes, notamment en Afrique subsaharienne, n'avaient pas les capacités et les compétences suffisantes pour participer pleinement au développement socioéconomique de leur pays, et adopter les comportements adéquats permettant de promouvoir la paix, la cohésion sociale, la démocratie et par conséquent la coexistence en bonne intelligence. Malgré cette prise de position volontariste des décideurs politiques à travers la ratification de ces objectifs sur l'éducation, les pays d'Afrique n'ont pas réussi à mettre en œuvre des politiques publiques d'alphabétisation à la hauteur des questions actuelles de développement.

Les efforts renouvelés en faveur de la promotion de l'alphabétisation dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, contenus dans les objectifs de développement durable (ODD) 2030, et notamment l'objectif 4 et la cible 4.6 « *d'ici 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes sachent lire, écrire et compter* », nous interpellent tous. Nous nous devons d'accomplir cette noble mission. Être alphabétisé, constitue une étape essentielle, mais encore faut-il estimer quel niveau d'alphabétisme les personnes ont réellement atteint pour pouvoir pleinement participer au développement économique, social et durable.

La Recherche-action RAMAA, lancée à l'initiative de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), et pilotée en partenariat avec les bureaux UNESCO répond à ce besoin vital d'évaluer la qualité des programmes d'alphabétisation en prenant comme variable objective les apprentissages réellement acquis par les bénéficiaires à la sortie de leur formation.

¹ Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc, Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

L'appui inconditionnel des pays dans la mise en œuvre, mais également l'intégration des résultats dans les politiques éducatives nationales des décideurs politiques des douze pays participants, constituent une condition sine qua non du succès de cette deuxième phase de la RAMAA.

Je suis ravi que cette publication esquisse le premier pas dans cette direction.



Arne Carlsen

Directeur

Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie

Les cinq pays de la première phase de le RAMAA

(RAMAA 1)



Avant-Propos

La première phase de la Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation (RAMAA) qui s'est déroulée de 2011 à 2014 au Burkina Faso fait partie d'un processus de recherche sous régionale comprenant d'autres pays que sont le Maroc, le Sénégal, le Mali et le Niger. La pertinence de cette recherche-action se justifie par sa volonté de contribuer à combler le déficit de données fiables utiles à la décision politique, d'aider à concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation des programmes d'alphabétisation et de développer et consolider une expertise nationale pour garantir la pérennité des dispositifs d'évaluation des apprentissages. Elle s'inscrit dans une démarche suggérée par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL). Au Burkina Faso, cette recherche a été réalisée grâce à la collaboration entre le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP), l'Université de Ouagadougou, l'Institut national de la Statistique et de la Démographie (INSD), l'Association pour la Promotion de l'Education non formelle (APENF), le Groupe de travail sur l'Education non formelle (GTENF) de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) et la Fondation pour le Développement communautaire (FDC). Cette recherche a été possible grâce à l'engagement de l'Etat et à l'accompagnement technique de l'UIL. Cette note présente la synthèse de la méthodologie de l'étude, les principaux résultats et les différentes recommandations.

Je formule alors le vœu que les résultats probants de cette recherche-action éclairent les décisions et les actions des acteurs et des partenaires de nos systèmes éducatifs pour un apprentissage tout au long de la vie. La deuxième phase de RAMAA, à laquelle le Burkina Faso s'est engagée, permettra d'élaborer les lignes directrices qui soient compréhensibles et applicables à tous les acteurs impliqués.



**Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général**


Dr Yombo Paul DIABOUGA
Officier de l'Ordre national

Contexte

Confronté depuis son indépendance à un taux d'analphabétisme très élevé (97,0 % en 1960, 73,8 % lors du dernier recensement¹ de 2006), le Burkina Faso a développé deux stratégies complémentaires pour tenter de réaliser l'Éducation pour Tous :

- ◆ Accélérer le rythme d'extension de l'enseignement primaire formel : 8,0 % par an en moyenne d'augmentation des effectifs scolarisés depuis 1960. Avec la mise en œuvre du PDDEB (2001-2010), l'augmentation a atteint plus de 10,0 % par an au cours de la dernière décennie ;
- ◆ mettre en œuvre des formules d'éducation non formelle, notamment pour les jeunes de moins de 15 ans (mais ayant dépassé l'âge de l'inscription scolaire au primaire) et pour les adultes (programmes d'alphabétisation fonctionnelle) qui constituent des programmes importants, intégrés dans la politique nationale d'Éducation pour Tous.

Malgré tous ces efforts, le taux d'achèvement du primaire est de 55,1 % en 2011-2012 et le taux d'achèvement du cycle de l'éducation de base (primaire + premier cycle du secondaire) est de 15,0 %². Cela montre de toute évidence que la seule scolarisation ne se traduit pas par une réduction rapide du taux d'analphabétisme.

Parallèlement, les efforts d'alphabétisation des jeunes et des adultes par les dispositifs d'éducation non formelle, pour substantiels qu'ils soient, n'ont pas encore permis qu'une majorité de burkinabè hors du système scolaire accède à un minimum éducatif fonctionnel malgré toutes les stratégies entreprises.

Dans ce contexte, toutes les études montrent qu'il convient de redoubler d'efforts sur le quadruple plan de l'accès, de la qualité, du financement et de la gouvernance. En fait, les quatre volets sont liés et interdépendants, tant pour l'éducation de base formelle que pour l'éducation de base non formelle. En particulier, l'augmentation rapide de l'accès à l'éducation et celle des financements ne sont possibles que si la gouvernance (et notamment la décentralisation) suit, et si la qualité (c'est-à-dire les résultats en termes d'acquis irréfutables) justifie l'investissement.

En effet, dans un environnement de ressources très limitées, les décideurs ne consentent à opérer les investissements que s'ils sont convaincus de leur rentabilité économique, sociale et culturelle, laquelle ne peut s'apprécier qu'à partir des résultats avérés des programmes. Or, force est de constater que l'éducation de base des jeunes et des adultes

¹ 73,8 % en 2006 d'après les données du recensement de 2006 publiées en 2009, INSD.

² Voir la « pyramide éducative BF » du Pôle de Dakar UNESCO/BREDA d'analyse sectorielle, et « les défis du système éducatif burkinabè en appui à la croissance économique », document n° 196 BM, Pôle de Dakar, 2010.

hors système scolaire a du mal à s'imposer comme une priorité réelle en termes d'investissements publics effectifs, notamment en l'absence d'un plaidoyer factuel crédible.

Stratégies nationales en matière d'évaluation

Au Burkina Faso, deux types d'évaluation des apprenants sont organisées : des évaluations formatives et des évaluations certificatives.

L'évaluation formative est réalisée au cours des apprentissages par le personnel du centre d'éducation non formelle.

L'évaluation certificative, organisée en fin de programme, permet de déclarer l'apprenant alphabétisé. Elle est organisée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation. L'élaboration de sujets d'évaluation est une prérogative des services de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (DPENA). Les sujets sous plis fermés sont déposés et administrés au niveau des centres d'examen. Les copies des candidats sont acheminées au niveau de la DPENA où un jury est mis en place. Chaque apprenant déclaré alphabétisé reçoit une attestation certifiant sa réussite. Cependant, des insuffisances subsistent et il est essentiel de mettre en place un dispositif harmonisé avec des nouveaux outils d'évaluation et de certification.

Justification et adhésion à la RAMAA

L'une des justifications de cette recherche-action est de contribuer à « combler le déficit de données fiables utiles à la décision politique » et d'aider les pays à « concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation des programmes d'alphabétisation et en même temps développer/consolider une expertise nationale pour garantir la pérennité de ces dispositifs ».

En effet, un plaidoyer factuel crédible suppose la mise en place d'un système global de mesures, de suivi et d'évaluation fiable :

- ◆ En amont : volumes et profils des populations ciblées (connaissance de la population dite analphabète concernée par les programmes d'alphabétisation) ;
- ◆ lors du déroulement : efficacité des processus d'alphabétisation par rapport aux curricula des différents programmes (évaluations de position initiale, formatives, sommatives) ;
- ◆ en aval : évaluation des résultats des programmes en termes d'apprentissages acquis par rapport à un référentiel de compétences unifié, de durabilité des compétences, d'impacts en termes de conditions de vie et de travail et d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie.

Méthodologie de la RAMAA

RAMAA a commencé en 2010 et le Burkina Faso s'y est engagé dès lors avec deux principaux objectifs : i) élaborer un outil d'évaluation de qualité opérationnel, équilibré entre la standardisation internationale et la contextualisation ; ii) assurer la pérennité des systèmes d'évaluation en favorisant leur appropriation par les acteurs nationaux (central, régional, local). Des questions de recherches et des hypothèses ont été formulées pour guider les travaux à savoir :

- ◆ Quels sont les apprentissages acquis par les adultes au terme de leur passage réussi par un programme d'alphabétisation ?
- ◆ Quels sont les déterminants de la variabilité de ces apprentissages acquis ?
- ◆ Comment ces apprentissages acquis à la sortie des programmes d'alphabétisation évoluent-ils dans le temps ?
- ◆ Dans quelle mesure le passage par les programmes d'alphabétisation est-il déterminant dans l'acquisition de ces compétences ?

L'échantillon de l'enquête nationale a été constitué à partir de la méthode des quotas. Les données sont pondérées pour tenir compte de l'importance relative de chaque langue dans la population des bénéficiaires de l'alphabétisation au niveau national. Trois échantillons ont été retenus :

- ◆ l'échantillon principal a concerné les alphabétisés de 2013 ;
- ◆ l'échantillon témoin 1 a concerné les alphabétisés de 2011 et de 2012 ;
- ◆ l'échantillon témoin 2 composé des analphabètes de 2013 a été constitué en vue d'une comparaison.

Les deux échantillons (principal et témoin 1 et 2) ont été pris parmi les sortants de niveau FCB (Formation Complémentaire de Base), de la formule enchaînée, de REFLECT et de la A3F (Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel). Quatre (4) langues (Mooré, Jula, Fulfuldé et Gulmacema) ont été retenues dans 4 provinces (Boulkiemdé, Houet, Séno, Tapoa) pour les tranches d'âge de 15 à 23 ans, 24 à 34 ans et 35 à 47 ans. Au total, cela représentait un échantillon de 2 104 personnes, composé de 1 438 sortants des programmes de la Formation Complémentaire de Base (FCB) en 2013 et constituant l'« échantillon principal », 518 personnes pour l'échantillon témoin constitué des anciens alphabétisés des campagnes de 2011 et de 2012 et 148 personnes pour l'échantillon des analphabètes.

L'essentiel de l'échantillon global est composé d'alphabétisés (91,8 %). Les alphabétisés des programmes d'apprentissage du français fondamental et fonctionnel (A3F) et du programme REFLECT sont peu représentés (moins de 10 %). Cette répartition est calquée sur celle de l'ensemble des alphabétisés de la campagne 2013.

Tableau 1 :

Répartition des enquêtés selon les caractéristiques de l'échantillon et par type d'échantillon

Niveau d'alphabétisation	Échantillon témoin 2012 / 2013		Échantillon principal 2013	Ensemble alphabétisés	Analphabètes	Ensemble enquêtés
Analphabètes	NA ³	NA	NA	NA	100,0	7,0
FCB	86,2	98,0	91,7	91,8	NA	85,3
A3F	11,2	0,8	7,4	7,1	NA	6,6
REFLECT	2,6	1,2	0,8	1,1	NA	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SEXE						
Homme	34,9	39,8	34,4	35,1	31,8	34,9
Femme	65,1	60,2	65,6	64,9	68,2	65,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	269	249	1 438	1 956	148	104

Source Enquête RAMAA 1 du Burkina Faso, 2014

RÉSULTATS

Les résultats de la RAMAA au Burkina Faso s'articulent autour des points relatifs aux caractéristiques de la population, à l'appréciation des apprentissages et des déterminants de la qualité de l'alphabétisation, aux compétences instrumentales, aux compétences psychosociales et socioprofessionnelles, à l'utilisation des acquis de l'alphabétisation, à l'impact de l'alphabétisation sur la vision genre et à quelques recommandations.

Caractéristiques de la population

La population enquêtée de l'échantillon principal et de l'échantillon témoin montre une forte dominance des femmes (65,70 %) par rapport aux hommes (34,30 %) pour l'échantillon principal et 62,82 % contre 31,18 % pour l'échantillon témoin. Au niveau de l'échantillon des analphabètes qui ont été enquêtés, les femmes représentent aussi la plus large part (67,78 %) par rapport aux hommes (32,22 %).

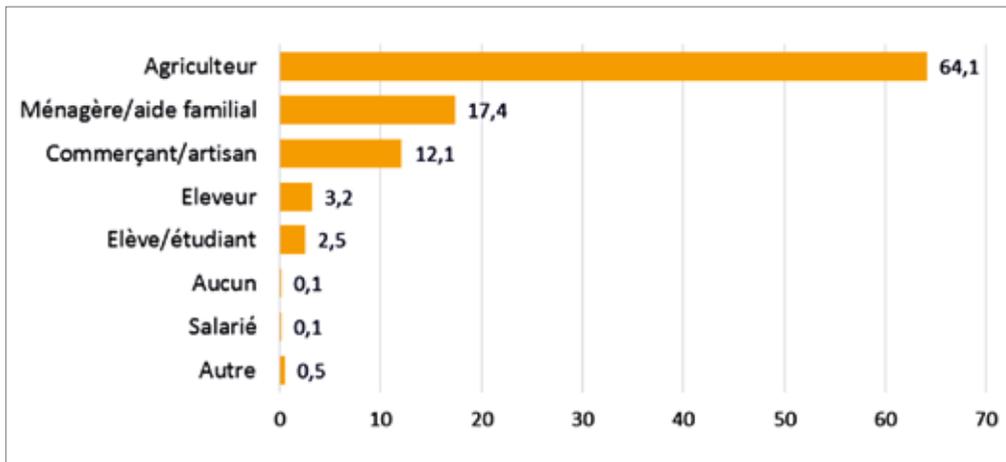
La population de l'enquête principale est composée d'hommes et de femmes ayant terminé le cursus, c'est-à-dire les sortants de la FCB, de l'A3F et de cercles REFLECT de 2011, 2012 et 2013 et de quelques analphabètes.

³ NA = Non Applicable

L'examen de la structure de la population enquêtée, montre une dominance de la langue nationale Mooré (51,9 %). Elle est suivie du Gulmacema (16,8 %) et du Jula (16,4 %). Cette structure est la même que celle de la population mère du niveau national.

On note une prédominance de l'activité d'agriculture sur l'ensemble des trois échantillons : principal, témoin, analphabètes (64,1 % ; 62,1 % et 58,2 %). Les ménagères/aides familiales sont le profil qui suit celui des agriculteurs avec respectivement 17,4 % ; 20,4 % et 26,9 %. Ce profil est surtout celui des femmes. Le commerce et l'artisanat viennent en troisième position avec des taux respectifs de 12,1 % ; 12,5 % et 9,0 %.

Graphique 1 : Répartition des enquêtés par activité principale et par sexe selon le type d'échantillon



Source : Enquête RAMAA 1 du Burkina Faso, 2014

Appréciation des apprentissages et des déterminants de la qualité de l'alphabétisation

Les centres d'alphabétisation se présentent comme les lieux où se déroulent les formations et divers facteurs contribuent à la réussite des apprentissages.

Un certain nombre de commodités ont fait l'objet d'une appréciation par les sortants des centres d'alphabétisation. Il s'agit de : la localisation du centre, sa proximité avec un point d'eau et un poste de santé.

La plupart des sortants ont fréquenté un centre d'alphabétisation (52 %) disposant d'un point d'eau situé à un rayon de moins d'un km. Et seulement 18,6 % des centres sont à moins d'un km d'un poste de santé. Mais, au regard des résultats il est difficile de confirmer l'existence d'un lien quelconque entre la disponibilité d'un point d'eau, d'un poste de santé et le développement d'une compétence de base.

L'étude s'est aussi intéressée à l'appréciation des contenus des programmes par les bénéficiaires, le temps imparti à la formation, la période et les éléments didactiques et de post-alphabétisation.

92,7 % des sortants/es se déclarent satisfaits des contenus (très satisfaits et satisfaits) parce qu'ils leur permettent de développer des aptitudes en écriture et lecture, de faire des réinvestissements et d'avoir une ouverture d'esprit.

Tableau 2 : Répartition (%) des enquêtés selon l'appréciation des contenus par sexe et par type d'échantillon

Contenus	Échantillon principal			Échantillon témoin		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Très satisfait	55,9	52,2	53,5	59,9	56,0	57,4
Satisfait	36,8	40,4	39,2	35,9	38,5	37,5
Peu satisfait	5,7	6,5	6,2	2,6	4,6	3,9
Pas du tout satisfait	1,6	,9	1,1	1,6	,9	1,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	495	947	1 442	194	326	520

Source : Enquête RAMAA 1 du Burkina Faso, 2014

Pour la majorité des sortants, la période d'alphabétisation (janvier à mai) est appropriée et permet de mener d'autres activités ; ce qui résout en partie le manque à gagner en termes de coût d'opportunité.

Le volume horaire journalier est apprécié compte tenu de sa flexibilité et sa durée qui est raisonnable pour les enquêtés (4 à 6 heures de cours par jour).

Quant à l'adéquation du matériel didactique avec l'apprentissage, elle a été examinée à travers la qualité des contenus des documents, la disponibilité, le type, l'apparence physique et la lisibilité. Tous ces critères ont été appréciés positivement par les sortants.

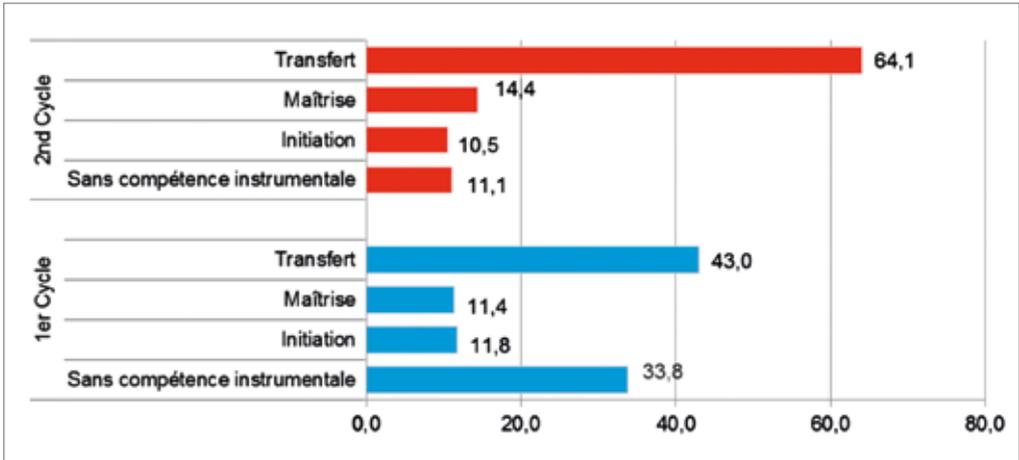
La majorité des sortants n'a jamais bénéficié de FTS (85,4 % pour l'échantillon principal et 81,2 % pour l'échantillon témoin).

Compétences instrumentales

Quant aux compétences instrumentales, elles ont été appréciées en fonction de trois (3) niveaux d'acquisition qui sont : le niveau d'initiation, le niveau de maîtrise et le niveau de transfert. Les résultats de l'évaluation des compétences instrumentales de base sont meilleurs au 2^d cycle qu'au 1^{er} cycle (64 % des sortants du 2^d cycle ont acquis le niveau de

transfert alors que ceux du 1^{er} cycle sont à 43 %). La proportion des sortants sans compétences instrumentales au 1^{er} cycle (33,8 %) est le triple de ceux du 2^d cycle (11,1 %).

Graphique 2 : Répartition des enquêtés alphabétisés par compétences instrumentales et par cycle d’alphabétisation



Source : Enquête RAMAA 1 du Burkina Faso, 2014

Des efforts restent à fournir tant au niveau de la lecture que de l’écriture pour permettre aux sortants des programmes d’alphabétisation d’acquérir un niveau de maîtrise en expression orale et écrite. En effet, 48,6 % des sortants ont une maîtrise avérée en lecture (48 % au 1^{er} cycle et 55,8 % au 2^d cycle) et 51% en écriture (49,4 % au 1^{er} cycle et 69,5 % au 2^d cycle).

Pour l’usage des nombres, 31,7 % des sortants ont un niveau très satisfaisant (30,4 % au 1^{er} cycle et 46,1 % au 2^d cycle) tandis que 53,2 % des sortants ont un niveau de maîtrise excellent en mesures (51,7 % au 1^{er} cycle et 70,6 % au 2^d cycle).

Compétences psychosociales et socioprofessionnelles

La mesure de compétences psychosociales et socioprofessionnelles a été faite à travers l’administration d’un questionnaire dont les items portent essentiellement sur la nutrition, l’environnement et l’assainissement, la citoyenneté et les pratiques culturelles et enfin les activités génératrices de revenus.

La majorité des sortants parviennent à citer au moins deux signes et une cause de la malnutrition (79 % chez les sortants récents contre 75 % chez les anciennes promotions). La quasi-totalité (près de 95 %) des bénéficiaires des programmes d’alphabétisation citent au moins une conséquence de la malnutrition.

Utilisation des acquis de l'alphabétisation

L'enquête RAMAA s'est intéressée au réinvestissement des acquis de l'alphabétisation. En effet, les sortants disent avoir lu des journaux en langue (52,1 %) dont 9,1 % fréquemment. 67 % des sortants ayant atteint le niveau transfert lisent les journaux en langue.

Sur l'ensemble des sortants, 48,4 % des enquêtés utilisent l'écrit pour s'exprimer. On constate que les enquêtés lisent plus qu'ils n'écrivent (52,1 % contre 48,4 %).

L'alphabétisation permet sans aucun doute de développer des compétences. Il apparaît une satisfaction des sortants par rapport à la compétence en écriture (61,1 % des sortants) et en calcul (55,8 % des sortants). L'usage fonctionnel de l'écriture, de la lecture et du calcul a aussi été positivement apprécié respectivement par 60 %, 59,3 % et 56,2 % des enquêtés.

Pour les alphabétisés occupant des postes à responsabilité 75,1 % utilisent leurs acquis dans les prises de notes, 56,3 % ont déclaré avoir une bonne compréhension des tâches, 30 % notent une participation active au développement et 13,6 % reconnaissent une évolution de leur culture générale. On note cependant que 22 % trouvent que les acquis de l'alphabétisation ne leur servent pas dans leurs tâches.

Impact de l'alphabétisation sur la vision genre

L'étude a également abordé l'influence de l'alphabétisation sur la perception de l'épanouissement des filles et de la vie communautaire. 99 % des populations alphabétisées sont d'accord ou entièrement d'accord pour la scolarisation des filles. Les principales raisons avancées pour étayer leur opinion sur la scolarisation des filles sont le fait qu'elles peuvent exercer une AGR (Activité Génératrice de Revenu) comme la fabrication et vente du savon, l'embouche bovine, le commerce., Elles peuvent à travers leur alphabétisation acquérir des compétences (par exemple sur les bonnes pratiques d'hygiène environnementales, sanitaires, nutritionnelles), elles peuvent s'occuper de leur foyer et mieux encadrer les enfants.

RECOMMANDATIONS

L'alphabétisation, sans nul doute, permet de développer des compétences de vie nécessaires à l'épanouissement humain et pour la poursuite de l'apprentissage tout au long de la vie. C'est pourquoi, des initiatives doivent davantage être développées par les acteurs de développement que sont l'Etat, les partenaires techniques et financiers, les associations et ONG et les collectivités territoriales afin de permettre à la majorité des populations encore analphabètes d'avoir accès aux centres permanents d'alphabétisation et de formation. Par ailleurs les résultats obtenus méritent d'être améliorés par le développement d'outils harmonisés et c'est là un des buts de la poursuite et de l'engagement dans la deuxième phase de la RAMAA.

Il s'avère indispensable d'examiner la question suivante : Qu'est-ce que les résultats permettent de tirer comme enseignements du point de vue d'une offre d'alphabétisation plus porteuse en termes de développement de compétences de vie ?



Ministère de l'Éducation Nationale

=====

EQUIPE RAMAA /MALI

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

TEMOIGNAGES EN FAVEUR DE LA RAMAA

Avant- propos

La Recherche –Action pour la Mesure des Apprentissages en Alphabétisation (RAMAA) est une étude dont les objectifs sont entièrement partagés et soutenus par le Mali qui, pendant 55 ans, a mené et continue à mettre en œuvre des programmes d'alphabétisation, dans l'optique d'élargir la base éducative du pays, d'améliorer les compétences nécessaires pour l'autonomisation de la grande majorité des populations.

C'est ainsi que depuis 2010, un vaste programme d'alphabétisation, connu sous le nom de « Programme Vigoureux d'Alphabétisation (PVA) » a commencé à être mis en œuvre. Il couvre l'ensemble du pays, s'exécute dans 12 langues nationales, avec une ambition, certes modeste, d'atteindre 100 000 analphabètes par an.

A titre d'illustration, dans le cadre de la mise en œuvre du PVA, de 2011 à 2015, on a enregistré près de 12 600 Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) à travers l'ensemble du territoire. Ces CAF ont été régulièrement fréquentés par 383 063 auditeurs dont 219 242 femmes et encadrés par 12 600 animateurs et animatrices. (cf. Discours MEN Séminaire bilan/programmation de l'ENF, édition 2015).

Le besoin d'améliorer les résultats de ce programme, amène le Ministère de l'Éducation nationale, à accorder à la RAMAA, la plus haute importance. Les outils développés dans cette recherche, le renforcement des capacités nationales dans le domaine de l'évaluation qui s'y opère, nous obligent à plus d'attention vis-à-vis de l'équipe nationale, tant au plan financier que matériel.



Le Ministre

Pr Kénékou dit Barthélemy TOGO
Chevalier de l'Ordre National

1. Contexte de l'alphabétisation

Au Mali, l'alphabétisation constitue le socle de l'éducation non formelle qui se définit comme *une forme d'éducation dispensée aux adultes analphabètes hommes et femmes et aux enfants (garçons et filles) non scolarisés et déscolarisés précoces, en dehors des structures classiques d'enseignement formel* (cf. Loi d'orientation sur l'éducation). Les structures de l'éducation non formelle sont les Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF), les Centres d'Éducation pour le Développement (CED), les Centres d'Éducation pour l'Intégration (CEI) et les Centres d'Apprentissage Féminins (CAFé).

Pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest, le Mali couvre une superficie de 1 241 238 km² et compte environ 14 millions d'habitants. Ce vaste pays se caractérise par :

- ◆ une population rurale numérique importante (plus de 8 millions) ;
- ◆ un taux de croissance démographique d'environ 3,7 % par an ;
- ◆ un taux élevé de jeunes de moins de 15 ans (49 %) ;
- ◆ une population constituée de 51 % de femmes et 49 % d'hommes (ELIM 2006) ;
- ◆ une économie nationale essentiellement dominée par l'agriculture, l'élevage et la pêche ;
- ◆ une pauvreté qui touche environ 56 % de la population totale.

« Ces caractéristiques placent le Mali dans une position de vulnérabilité face aux défis du développement. Or, il est reconnu qu'un des services sociaux de base déterminant dans l'édification d'un développement durable est l'éducation ». C'est pourquoi, ce secteur a toujours été au centre des préoccupations du peuple malien et des gouvernements qui se sont succédé.

Répondre aux besoins éducatifs fondamentaux de 4 738 501 personnes analphabètes (données fournies par la CPS en 2013-2014), constitue un défi majeur qui nécessite un engagement politique sans ambiguïté, des ressources humaines de qualité, des ressources financières conséquentes et une véritable synergie d'actions des acteurs de l'alphabétisation et des partenaires. Le Mali, comme la plupart des pays africains, a une population en majorité jeune (l'âge moyen de la population est de 15,9 ans), d'où l'ampleur des défis liés à :

1. la promotion d'une éducation adéquate et le développement du civisme ;
2. la formation qualifiante de milliers de jeunes déscolarisés précoces et de ceux qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école et qui constituent des producteurs potentiels ;
3. la création d'emplois en vue de l'insertion de ces jeunes dans la vie socio-économique et professionnelle ;
4. l'amélioration de la productivité des jeunes adultes analphabètes ;

5. la lutte contre des fléaux sociaux comme la prostitution, la pédophilie et le banditisme et surtout la protection des jeunes contre le VIH/Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles (IST).

Afin de relever les défis liés à l’alphabétisation, le Mali a, entre autres, initié en 2010 le « Programme Vigoureux d’Alphabétisation (PVA) » pour résoudre les difficultés constatées dans le sous-secteur de l’Alphabétisation et de l’Education Non Formelle (AENF). Parmi ces difficultés, on peut citer :

1. l’insuffisance des actions de renforcement des capacités des ressources humaines en matière de conception, de pédagogie, de pilotage et de suivi/évaluation des actions d’AENF ;
2. le manque d’offre de formation qualifiante aux candidats à l’AENF ;
3. l’absence de stratégie et d’outils de contrôle qualité auprès des opérateurs d’alphabétisation, au niveau national ;
4. les limites relevées dans la communication sur l’AENF en termes d’impact sur sa visibilité, sa crédibilité et son soutien politique et financier ;
5. la faible capacité des collectivités territoriales à mettre en œuvre les actions d’AENF en termes d’insuffisance des ressources financières transférées ;
6. les limites et insuffisances des outils d’évaluation des actions d’AENF...

2. Stratégies nationales en matière d’évaluation des niveaux de compétences en alphabétisme

La mesure des apprentissages a toujours été une préoccupation importante dans la mise en œuvre des activités d’alphabétisation. C’est pour cela qu’en 1975, à la naissance de la Direction Nationale de l’Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée (DNAFLA), une division a été créée, chargée d’assurer le suivi et l’évaluation des programmes. Une grille d’évaluation des compétences en alphabétisation a été élaborée et mise en œuvre.

Cette grille, en cours d’utilisation depuis les années soixante-dix, sert de support pour évaluer les niveaux acquis des auditeurs et auditrices en alphabétisation. Elle tient lieu de référentiel en matière de mesure des acquis en alphabétisation de base (lecture, écriture et calcul). Cette grille, qui comporte douze niveaux de compétences en alphabétisation, se présente comme suit :

Compétences acquises	Niveaux
<i>savent lire, écrivent lisiblement, font les quatre opérations</i>	1
<i>savent lire, écrivent lisiblement, font l'addition et la soustraction</i>	2
<i>savent lire, écrivent lisiblement, maîtrisent la numération</i>	3
<i>savent lire, écrivent lisiblement, ne maîtrisent pas la numération</i>	4
<i>savent lire, n'écrivent pas lisiblement, font les quatre opérations</i>	5
<i>savent lire, n'écrivent pas lisiblement, font l'addition et la soustraction</i>	6
<i>savent lire, n'écrivent pas lisiblement, maîtrisent la numération</i>	7
<i>savent lire, n'écrivent pas lisiblement, ne maîtrisent pas la numération</i>	8
<i>ne savent pas encore lire, font les quatre opérations</i>	9
<i>ne savent pas encore lire, font l'addition et la soustraction</i>	10
<i>ne savent pas encore lire, maîtrisent la numération</i>	11
<i>ne savent pas encore lire, ne maîtrisent pas la numération</i>	12

De nos jours, la grille continue à être utilisée et c'est elle qui détermine le nombre d'apprenants qualifiés de néo-alphabètes, cibles de la RAMAA.

3. Justification de la RAMAA

La Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation (RAMAA) est un projet initié en 2010 par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) et co-piloté par le Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Éducation en Afrique (UNESCO/BREDA).

La RAMAA vise à combler le déficit actuel en données fiables et pertinentes pour la décision politique, nécessaires pour améliorer le pilotage du sous-secteur de l'alphabétisation des adultes et pour renforcer la position de ce dernier dans l'agenda politique. Les résultats du projet RAMAA fourniront aux différents acteurs des indicateurs sur la qualité des programmes d'alphabétisation. Les décideurs politiques pourront ainsi identifier de bonnes pratiques pour mieux structurer les offres et construire le plaidoyer factuel en faveur des programmes d'alphabétisation des adultes.

Sur le plan méthodologique, cette recherche-action consiste à concevoir, à mettre en œuvre et à valoriser de manière collaborative les résultats d'une enquête qui permettront de mesurer les apprentissages acquis à la sortie des programmes d'alphabétisation et d'étudier les facteurs de la variabilité de leur niveau.

Le projet RAMAA a pour objet, à travers la recherche-action, de réaliser et de mettre en place 'un système de mesure, de suivi et d'évaluation des programmes d'alphabétisation et de post-alphabétisation prenant en compte les questions suivantes : (i) Sur quel référentiel de compétences bâtir la mesure des acquisitions ? (ii) Comment mesurer les compétences acquises en alphabétisation directement auprès des personnes concernées par le biais de tests idoines spécialement conçus à cet effet ? (iv) Quels sont les déterminants de qualité par rapport à l'acquisition des compétences et à leur usage par les bénéficiaires ?

La poursuite de la RAMAA se justifie au Mali par la nécessité de peaufiner et de stabiliser les outils, en vue d'entamer des activités d'appropriation par tous les acteurs de l'AENF et, au besoin, par ceux de l'éducation formelle, notamment les enseignants de l'enseignement fondamental, mais aussi les étudiants et les professeurs du département des sciences du langage de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines.

Certains projets s'intéressent déjà aux outils et à l'approche de la RAMAA et souhaitent l'application de ses acquis dans leurs programmes. C'est le cas du Programme d'Appui à l'Éducation Non Formelle avec le soutien financier de la Direction de la Coopération Suisse (DDC) et du Projet 1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel – P2RS financé par la Banque Africaine de Développement (BAD). Tous ces projets ont sollicité l'accompagnement de l'équipe technique de la RAMAA 2.

Le Mali a besoin d'étendre l'expérience de l'enquête pilote de la RAMAA 1, menée seulement en langue bamanan, à d'autres langues nationales utilisées dans l'alphabétisation et l'éducation non formelle.

Ce sont là quelques raisons suffisantes pour mettre en œuvre la RAMAA 2 au Mali.

4. Méthodologie

Partant de son objectif et de sa spécificité, l'enquête a couvert trois Centres d'Animation Pédagogique (CAP) du cercle de Kati dans la Région de Koulikoro. Ces CAP sont : Baguinéda, Kalabankoro et Kati. Les résultats sont représentatifs de l'ensemble de la population cible de néo-alphabètes dénombrés dans ces localités.

L'étude a ciblé les sortants âgés de 15 ans et plus des Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF), à savoir : la dernière promotion, les promotions ayant une ancienneté post formation de 24 à 36 mois ayant utilisé le bamanankan comme langue d'apprentissage et les analphabètes de 15 ans et plus. On entend par sortant de centre d'alphabétisation tout individu ayant complété sa formation dans un programme d'alphabétisation donné. La population cible est composée précisément des admis des programmes « Compétences de Vie Courante (CVC) », Sanmògòya et REFLECT.

Il s'agit d'une enquête transversale par sondage. Les académies d'enseignement produisent chaque année des rapports sur l'état des lieux de l'alphabétisation dans les zones couvertes pour des besoins de planification. Ces rapports contiennent des informations relatives aux sortants des centres d'alphabétisation des années 2010, 2011, 2012 et 2013. Ils donnent également des informations sur l'année de naissance du sortant (son âge) ; le village ou le quartier où il a fait son apprentissage, sa commune, l'année de sortie ou de l'évaluation, le sexe, la situation matrimoniale, le programme d'alphabétisation suivi. L'exploitation de ces rapports annuels a permis d'obtenir une liste exhaustive des personnes déclarées néo-alphabètes. Cette liste a servi de base de sondage et les individus ont été choisis de façon aléatoire simple et/ou systématique. La liste résultante des villages a aussi servi de base de sondage car les villages ont été choisis suivant le mode de tirage systématique avec probabilité proportionnelle à leurs tailles exprimées en individus.

Tableau 1 : La répartition des sortants de 2013

Urbain						Total Urbain	Rural						Total Rural	Total général
CVC							CVC							
Homme			Femme				Homme			Femme				
15-24	25+	Total	15-24	25+	Total		15-24	25+	Total	15-24	25+	Total		
1	3	4	8	33	41	45	207	116	323	341	736	1076	1399	1444

Tableau 2 : La répartition des sortants de 2012, 2011 et 2010 :

Rural												Total Rural
CVC												
Homme						Femme						
REFLECT						REFLECT						
Homme			Femme			Homme			Femme			
15-24	25+	Total	15-24	25+	Total	15-24	25+	Total	15-24	25+	Total	
143	238	381	209	321	530	2	3	5	267	411	678	1594

Les échantillons des sortants de 2013 (échantillon principal) et des sortants de 2010, 2011 et 2012 (échantillon témoin 1) ont été constitués à partir de la liste des admis. L'échantillon des ménages analphabètes a été constitué à partir des villages ou quartiers issus de la liste des lauréats.

L'échantillonnage des personnes enquêtées a été fait sur la base des critères suivants : le programme d'alphabétisation suivi, l'année de sortie, le milieu de résidence, le sexe, les tranches d'âge 15 à 24 ans et 25 ans et plus.

Les outils d'enquête utilisés sont les suivants : un questionnaire de contexte et test d'évaluation et un cahier de l'évalué accompagnés de trois guides (le guide de l'enquêteur/rice, le guide du contrôleur et le guide de notation).

L'échantillonnage des personnes enquêtées a été fait sur la base des critères suivants : le programme d'alphabétisation suivi, l'année de sortie, le milieu de résidence, le sexe, les tranches d'âge 15-24 ans et 25 ans et plus.

Les outils d'enquête utilisés étaient : un questionnaire de contexte, un test d'évaluation et un cahier de l'évalué accompagnés de trois guides (le guide de l'enquêteur/rice, le guide du contrôleur et le guide de notation).

5. Résultats de la RAMAA 1

L'enquête pilote, réalisée dans l'académie d'enseignement de Kati (région de Koulikoro) et faite sur la base d'un plan de sondage, a touché 661 sortants des programmes d'alphabétisation, évalués et déclarés alphabétisés (néo-alphabètes) en 2010, 2011, 2012 et 2013.

L'analyse des résultats de l'enquête pilote a porté sur 19 items dont 9 pour les connaissances polyvalentes et 10 pour les compétences instrumentales. L'interprétation des données sur les performances des néo-alphabètes aux items jugés valides selon l'analyse psychométrique (cohérence interne/fiabilité des items) est présentée comme suit :

- ◆ en lecture, sur les 408 néo-alphabètes ayant traité l'item sur la lecture et la compréhension d'un texte (un texte de 150 mots sur la vaccination), 67 % ont été performants au test ;
- ◆ en écriture, sur les 503 testés, 64 % se sont identifiés avec satisfaction en écrivant leur noms et prénoms, le nom de leur localité de résidence ; sur les 455 néo-alphabètes ayant traité l'item suivant, 55 % ont correctement décrit avec des phrases simples (sujet, verbe, complément) l'action de différents personnages à partir d'une image ;
- ◆ dans l'usage des nombres, en numération, sur les 503 néo-alphabètes ayant traité l'item, ont correctement écrit, respectivement 61 % un nombre à 2 chiffres et un nombre à 3 chiffres et 59 % un nombre à 4 chiffres ;
- ◆ dans l'usage des nombres dans un contexte donné (achat avec facture), au moins 51 % des 422 néo-alphabètes ayant traité l'item ont correctement rempli le format de facture : numéro de la facture, la date, doit (nom acheteur), désignation,

quantité, prix unitaire, prix total, arrêté la facture à la somme de, nom et prénom du commerçant, signature ;

- ◆ en mesure, sur les 472 néo-alphabètes ayant traité l’item, au moins 60 % ont situé correctement le jour de la semaine et la date sur un calendrier selon la consigne ; au moins 55 % des 441 ayant traité l’item, ont su planifier quatre activités en écrivant dans les colonnes prévues : le jour, l’activité et l’horaire.

En résumé, l’enquête pilote a démontré que des compétences avérées en alphabétisme existent chez les personnes ayant achevé les programmes d’alphabétisation : 67 % des néo-alphabètes testés ont des compétences en lecture, 64 % en écriture, 61 % en usage des nombres et 55 % en mesure.

La présente enquête pilote a rapporté des données de bonne qualité grâce à la méthodologie de la RAMAA, la qualité des outils utilisés et la rigueur dans la coordination de l’enquête. Compte tenu des résultats de cette enquête pilote, la réalisation de certaines activités de l’enquête principale pourrait être améliorée à travers la mise en œuvre des recommandations suivantes :

- ◆ mettre dans les rapports de fin des campagnes, la liste des néo-alphabètes avec les identifiants complets (ajouter le numéro de téléphone si possible) ;
- ◆ améliorer la formation linguistique et pédagogique des formateurs de formateurs ;
- ◆ améliorer le contenu des rapports et harmoniser le canevas de leur présentation à la Direction Nationale de l’Éducation Non Formelle et des Langues Nationales et au Centre National des Ressources de l’Éducation Non Formelle après chaque campagne ;
- ◆ faire des plaidoyers auprès des partenaires en faveur d’une bonne réalisation de l’enquête principale ;
- ◆ diffuser le présent rapport auprès de tous les acteurs intervenant dans le domaine d’alphabétisation pour des fins d’appropriation ;
- ◆ renforcer la participation de l’Etat à la réalisation des activités de terrain.

Par ailleurs, tous les directeurs des académies d’enseignement et de Centre d’Animation Pédagogique (CAP), les directeurs nationaux du Département, les chefs de division et conseillers pédagogiques chargés du suivi-évaluation des activités d’AENF ont été sensibilisés/informés sur la RAMAA 1, lors de séminaires nationaux et régionaux consacrés au bilan-programmation de l’AENF, à travers le pays. Les organisations de la société civile ont participé à ces séminaires et beaucoup d’entre elles attendent la stabilisation des outils pour les intégrer dans les processus de suivi-évaluation.

La réalisation de l'enquête pilote RAMAA a montré la nécessité de revoir nos pratiques dans le domaine du suivi-évaluation des activités d'alphabétisation pour mieux construire le plaidoyer en faveur du sous-secteur. Nous sommes accompagnés dans ce cadre par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), la Direction de la Coopération Suisse (DDC)/Mali, la Banque Africaine de Développement (BAD) et d'autres partenaires. L'Etat a décidé d'appuyer financièrement et matériellement la mise en œuvre des activités de la RAMAA 2.



Avant- propos

Depuis des dizaines d'années, le Maroc a déployé de grands efforts en matière d'alphabétisation. La Lutte contre l'analphabétisme est une priorité nationale donnant de l'importance à l'élément humain et la priorité au développement social intégré, adhérant ainsi à la dynamique mondiale pour l'éradication de ce fléau. Cependant, le Maroc compte encore 8,6 millions d'analphabètes avec un taux d'analphabétisme de 32 % selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014. Un ensemble de mesures ont été annoncées, le but fixé étant d'accélérer le rythme des réalisations pour réduire le taux d'analphabétisme à moins de 5 % à l'horizon de 2024, tout en assurant l'amélioration de la qualité des programmes d'alphabétisation et contribuer à émanciper et autonomiser les bénéficiaires afin qu'ils puissent participer pleinement au développement socioéconomique de leur pays.

Or pour relever ce défi, il est nécessaire de se doter d'un système de contrôle, de suivi et d'évaluation permettant de disposer de données fiables pour informer les décideurs et les partenaires sur la qualité de ces programmes et ce, afin de corriger les dysfonctionnements, réajuster, voire réélaborer des politiques et des programmes adaptés aux attentes et aux besoins des populations cibles.

A cet effet, le Maroc s'est engagé dans le projet **RAMAA** (Recherche Action sur la Mesure des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation) lancé à l'initiative de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, dans l'objectif de développer un dispositif fiable d'évaluation propre au cas marocain, par l'élaboration d'outils de mesures des apprentissages réellement acquis par les bénéficiaires d'une part, et renforcer les capacités nationales via l'appropriation et la pérennisation du système de mesure et en s'ouvrant à la recherche scientifique.

Le Maroc s'est engagé dans la première phase du projet **RAMAA 1** (2011-2014) qui a permis la réalisation d'une enquête nationale sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation, et a signé un protocole d'accord de partenariat à la mise en œuvre de la 2^e phase **RAMAA 2** en 2015, pour consolider le dispositif de mesure, et ce dans l'objectif ultime de mener un combat sans relâche contre l'analphabétisme.

Le présent document relate la démarche suivie et les principaux résultats atteints dans le cadre de l'étude initiée par la 1^{re} phase du projet RAMAA 1 (*Rapport de l'étude : Enquête nationale sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation RAMAA, 2013*), ainsi que l'état d'avancement enregistré dans à la mise en œuvre de la 2^e phase du projet RAMAA 2.

Signé
Directeur de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme


Abdessamih MAHMOUD



Aperçu sur l'alphabétisation au Maroc

Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (GRPH 2014), 32 % de la population marocaine âgée de 10 ans et plus est analphabète contre un taux de 43 % enregistré lors du recensement de 2004, ce qui représente une baisse significative de 11 points ces dix dernières années. Cependant, cette moyenne de 32 % dissimule des disparités importantes selon l'âge, le genre (22,1 % pour les hommes contre 41,9 % pour les femmes), le milieu de résidence (22,2 % pour l'urbain contre 47,7 % pour le rural).

Cette baisse significative est le résultat des efforts déployés dans le cadre de la stratégie nationale d'alphabétisation, notamment au cours des dix dernières années.

Ainsi, le rythme des inscriptions au programme d'alphabétisation a connu une augmentation substantielle : il s'établit désormais chaque année à plus de 650 000 bénéficiaires.

Plusieurs programmes d'alphabétisation sont en vigueur dont notamment :

- ◆ Le programme d'Alphabétisation communautaire à deux niveaux, le premier est consacré à l'acquisition des compétences de base, et le second, appelé également post alphabétisation, dédié au renforcement des compétences acquises et prépare les bénéficiaires à une insertion socio professionnelle et/ou à améliorer leurs revenus (projet professionnel ou activité génératrice de revenu) ;
- ◆ le programme de l'alphabétisation fonctionnelle au profit des populations actives dans les secteurs de production à l'instar de l'artisanat, la pêche maritime et l'agriculture ;
- ◆ le programme des jeunes à trois niveaux dédiés à la population jeune âgée de 16 à 34 ans analphabète ou illettrée ;
- ◆ le programme d'alphabétisation dans les mosquées, à deux niveaux, assuré dans les mosquées par le ministère des Habous et Affaires islamiques.

De même, ont été mis en place un système d'information de management des programmes d'alphabétisation (SIMPA), ainsi qu'un système de certification pour les deux niveaux et une procédure de validation des acquis.

Actuellement, l'ANLCA relève le défi d'alphabétiser un effectif de 1,2 millions par an. Plus de 50 % sera assuré dans le cadre des conventions de partenariat avec les ONG, et le reste fera l'objet de l'intervention des différents secteurs publics, semis publics et privés. Pour ce faire, un système de gouvernance adéquat a été mis en œuvre. L'évaluation y constitue un levier principal à côté des autres leviers, à savoir : i) la Planification stratégique et territoriale, ii) la Coopération et le partenariat et iii) la Communication/mobilisation/plaidoyer.

L'évaluation des niveaux des compétences au cœur de la stratégie d'alphabétisation

L'alphabétisation est un cycle d'apprentissage continu conduisant le citoyen analphabète à l'acquisition des compétences de base dans le but d'acquérir une certaine autonomie, afin de mieux prendre place dans la société de culture écrite. L'alphabétisation est donc une activité formelle motivée par des objectifs précis pour le citoyen et la société et prise en charge par des instances bien déterminées.

Aussi, la pertinence du projet de l'évaluation des acquis est justifiée par l'importance que revêtent les buts et objectifs assignés aux programmes d'alphabétisation dans la stratégie nationale et qui consistent en :

- ◆ L'éradication de l'analphabétisme ;
- ◆ l'amélioration du niveau intellectuel et comportemental des individus ;
- ◆ le développement des compétences de l'initiative ;
- ◆ l'inculcation des principes de citoyenneté et de civisme ;
- ◆ la prise de conscience de sa sécurité, de sa santé et de ses conditions de vie ;
- ◆ l'acquisition de comportements positifs envers le milieu humain et environnemental.
- ◆ l'attachement aux valeurs morales et spirituelles.

Pour atteindre ces objectifs, des chantiers ont été initiés avant la mise en place de l'ANLCA au niveau des partenariats, du suivi évaluation et du développement des programmes. Ainsi un ensemble d'innovations ont été mises en place dont l'évaluation du positionnement, l'accentuation du caractère fonctionnel des contenus, le renforcement des principes d'andragogie et la promotion de la post alphabétisation.

Actuellement, L'ANLCA conçoit l'évaluation selon l'approche qualité qui en fait un levier qualitatif incontournable pour la réalisation des objectifs et buts d'alphabétisation. L'évaluation s'intéresse ainsi à toute les composantes de la chaîne managériale de l'action d'alphabétisation depuis la planification, l'organisation et la mise en œuvre, passant par la construction et l'évaluation des apprentissages et des compétences, pour arriver à l'axe lié à la pérennisation conditionnée par la mise en place des passerelles avec d'autres systèmes de formation/qualification et l'instauration des préalables de l'apprentissage tout au long de la vie.

Quels défis à relever ?

L'évaluation des niveaux des compétences en alphabétisme selon l'approche qualité est en étroite relation avec l'évaluation de la pertinence des acquis à savoir la « traduction » des acquis en utilité pratique – économique, sociale, familiale, etc. (qualité interne). Elle renvoie également à la mesure de l'efficacité des programmes d'alphabétisation en tant

que système qui produit les compétences souhaitées et qui justifie ainsi l'effort et l'investissement mobilisés (qualité externe).

Le défi étant de doter le système d'alphabétisation des instruments de mesure adéquats, d'avoir en place des ressources humaines qualifiées pour mener des évaluations de ce genre et de mettre en place des pratiques institutionnalisées dotées du financement nécessaire permettant la pérennisation de l'action d'évaluation et de mesure des apprentissages.

Le projet de la Recherche-Action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation RAMAA initié par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) est conçu pour aider les pays membres dont le Maroc à relever ce défi.

Le projet RAMAA, une opportunité pour pérenniser l'évaluation des niveaux d'apprentissage

L'adhésion du Maroc au projet de la Recherche-Action sur la Mesure des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation, initié par l'UIL/UNESCO est motivée par la conviction de la nécessité d'instaurer une pratique d'évaluation des apprentissages en alphabétisation qui soit institutionnalisée et pérenne.

Le projet RAMAA constitue une opportunité que le Maroc avait saisie lors de la première phase car elle répond parfaitement, dans sa philosophie globale, à son besoin de se doter d'un système de mesure, de suivi et d'évaluation de l'alphabétisation institutionnalisé et pérenne.

RÉSULTATS DE LA RAMAA 1

Lors de la phase première de la RAMAA, le Maroc a fait partie des 5 pays africains ayant adhéré à ce projet. Il a opté pour la réalisation d'une enquête nationale en concertation avec l'UIL afin de répondre aux objectifs globaux et spécifiques suivants :

Objectifs globaux

- ◆ Disposer d'informations fiables sur les caractéristiques des populations cibles et sur les programmes d'alphabétisation au Maroc ;
- ◆ développer un dispositif de mesure du niveau d'apprentissage des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation ;
- ◆ aider à la prise de décisions en matière d'élaboration de politiques et de programmes adaptés aux attentes et aux besoins des populations cibles.

Objectifs spécifiques

- ◆ Mesurer les apprentissages acquis par les bénéficiaires des programmes d’alphabétisation ;
- ◆ mesurer la durabilité et l’usage des acquis des bénéficiaires de ces programmes ;
- ◆ mettre en évidence les déterminants de la qualité des programmes d’alphabétisation.

L’enquête a couvert l’ensemble du territoire marocain (16 régions et 72 provinces) englobant aussi bien le milieu urbain que le milieu rural.

De même, tous les programmes d’alphabétisation ont été couverts par l’enquête. Il s’agissait plus précisément des programmes suivants :

- ◆ **Programme général d’alphabétisation** : réalisé dans les établissements scolaires relevant du ministère de l’Éducation nationale au profit des différentes catégories de populations analphabètes ;
- ◆ **programme des opérateurs publics** : en collaboration avec quelques ministères et établissements publics au profit des populations bénéficiant de leurs services ;
- ◆ **programme de la société civile** : réalisé par l’ex direction de lutte contre l’Analphabétisme (DLCA) en partenariat avec les ONG sur la base d’un partenariat conventionnel ;
- ◆ **programme de post alphabétisation** : il s’agissait de projets menés par certains partenaires, notamment les ONG, au profit des néo alphabétisés pour améliorer leur productivité et leurs opportunités économiques ;
- ◆ **programme d’alphabétisation fonctionnelle** mené à ce moment-là par l’Agence de Partenariat pour le Progrès (APP) dans les secteurs de l’artisanat, de l’agriculture, et de la pêche artisanale.

Plan de sondage de l’enquête

Il s’agissait d’une enquête par sondage probabiliste à l’échelle nationale, basée sur un échantillon principal important des bénéficiaires de deux sous échantillons :

- ◆ **Echantillon principal** : les lauréats en 2011-2012 des 6 programmes d’alphabétisation retenus
- ◆ **Echantillon témoin** : A- lauréats des 5 anciennes promotions d’avant 2011 et B- les analphabètes (ne bénéficiant d’aucun programme).

L’échantillon de l’enquête est réparti selon le milieu, le genre et le type du sous échantillon comme précisé dans le tableau suivant :

Milieu	Type échantillon							
	Échantillon principal		Échantillon témoin alphabétisé		Échantillon témoin analphabètes		Total	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Milieu urbain	2 090	1 762	1 183	998	648	554	3 921	3 314
Milieu rural	1 196	1 059	900	810	444	382	2 540	2 251
Total	3 286	2 821	2 083	1 808	1 091	936	6 460	5 565

Les questions et les outils de l'enquête

L'Enquête vise à renforcer le plaidoyer factuel à partir de la question centrale de la recherche : « les bénéficiaires des programmes d'alphabétisation sont-ils alphabétisés dans une logique d'apprentissage tout au long de la vie ? ».

Cette question globale a été déclinée en 2 sous questions :

- ◆ Quel est le niveau des apprentissages acquis par les bénéficiaires ?
- ◆ Ces apprentissages sont-ils suffisants pour permettre aux bénéficiaires de s'engager dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie ?

Les outils et l'argumentation découlant de l'analyse ont ciblé 3 sortes d'apprentissage :

- ◆ Les apprentissages acquis par les bénéficiaires en termes de compétences instrumentales de base
- ◆ les usages fonctionnels des apprentissages acquis : durabilité des apprentissages
- ◆ les impacts de l'alphabétisation sur les bénéficiaires : niveaux individuel, familial et communautaire.

Les outils de l'évaluation utilisés pour la collecte de l'information sont :

- ◆ Un questionnaire socioéconomique ;
- ◆ un questionnaire orienté vers l'analyse des impacts au niveau individuel, familial et communautaire ;
- ◆ un test à réponses objectives pour l'apprentissage de base ;
- ◆ un test pour les compétences psychosociales et socioprofessionnelles ;
- ◆ un questionnaire en rapport avec les déterminants de la qualité.

Principaux résultats de l'enquête

En se limitant aux compétences alphabétiques de base selon les trois niveaux d'initiation, de maîtrise et de transfert, les résultats de l'enquête ont révélé les résultats suivants :

- ◆ Entre 50 % et 70 % des enquêtés sont proches du seuil nécessaire pour être autonome en apprentissage (75 %).
- ◆ Ce résultat indique un standard de qualité qu'il faut renforcer et améliorer.
- ◆ Une proportion considérable des bénéficiaires, toute catégorie confondue, n'a pas atteint un niveau d'apprentissage de transfert qui lui permet d'apprendre tout au long de la vie.

D'un point de vue stratégique, l'expérience de l'enquête RAMAA telle que réalisée par le Maroc, a apporté un éclairage important qui a orienté la refonte de la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme et l'élaboration de la feuille de route 2014-2020. Elle a également constitué un outil essentiel pour le plaidoyer national en faveur : i) du renforcement de la post alphabétisation comme premier pas vers l'instauration de l'apprentissage tout au long de la vie ; ii) de l'adoption de l'objectif d'une alphabétisation plurielle et qualifiante et iii) de la valorisation de l'approche qualité dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes d'alphabétisation et de post alphabétisation.

Cependant, la formule adoptée pour la réalisation de l'enquête (confier sa réalisation à un bureau d'étude) n'a pas donné lieu à une qualification suffisante du groupe d'experts mandatés, de même qu'elle n'a pas pu générer les conditions de l'institutionnalisation et de la pérennisation de cette pratique.

RAMAA 2 : IMPLICATION DES UNIVERSITÉS POUR INSTITUTIONNALISER ET PÉRENNISER L'ACTION

La 2^e phase du projet (RAMAA 2) vise à favoriser, dans une logique d'appropriation progressive, le développement des capacités nationales d'un groupe d'experts dans l'élaboration de méthodes et d'outils harmonisés pour évaluer la qualité de l'offre d'alphabétisation. Cette évaluation s'opère à partir de la mesure du niveau des apprentissages réellement acquis par les bénéficiaires. La RAMAA 2 est par conséquent en conformité avec les efforts soutenus en vue d'améliorer la qualité de l'éducation et in fine celle des acquis de l'apprentissage dans une perspective holistique, intégrée et inclusive telle qu'adoptée par la communauté internationale et figurant dans les ODD de l'Éducation 2030.

Approche méthodologique

Au niveau méthodologique, cette phase est menée selon une dynamique horizontale basée sur une approche participative, une approche intégrée et une approche dans la durée (développer les capacités nationales dans une logique de pérennisation). Elle repose sur la mesure directe des apprentissages acquis directement auprès des personnes évaluées sur la base d'un test et de ceux acquis à la sortie réussie des programmes d'alphabétisation, évaluant les capacités de la personne à utiliser de façon fonctionnelle les supports écrits/imprimés associés à des contextes variés.

La mise en œuvre prendra en compte les lignes directrices suivantes :

- ◆
- ◆ L'élaboration d'outils simples, harmonisés et peu coûteux qui répondent aux objectifs scientifiques de la RAMAA tout en restant en cohérence avec les capacités humaines, matérielles et financières du Maroc ;
- ◆ la capitalisation et la pérennisation des outils de mesure et des résultats produits dans la RAMAA 1 afin de garantir une meilleure qualité de l'opération d'alphabétisation ;
- ◆ L'intégration de la RAMAA dans la recherche scientifique appliquée.

Actions envisagées :

a) Formation d'un groupe d'experts

Il s'agit de la constitution d'un groupe d'experts composé de personnes ressources dans le domaine de l'évaluation des programmes d'alphabétisation. Les membres de ce groupe seront :

- ◆ formés sur le cadre conceptuel et référentiel proposé par l'UIL en termes d'évaluation des apprentissages acquis dans le cadre des programmes d'alphabétisation ;
- ◆ accompagnés dans les phases de mise en œuvre de la RAMAA 2 ;
- ◆ responsables du déploiement de ce cadre au niveau de leurs institutions d'origine et chargés d'en assurer la pérennisation.

Ce groupe sera constitué des représentants de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme et des experts relevant de certains instituts et universités agissant dans les domaines suivants :

- ◆ L'alphabétisation et l'éducation des adultes ;
- ◆ l'échantillonnage et l'analyse des données.

b) Transfert des compétences

Une fois l'équipe formée sur les techniques d'évaluation des programmes d'alphabétisation, un transfert de compétences sera assuré à travers l'intégration de ces techniques dans des cursus de formation dispensés par les universités et les instituts concernés. Les membres de l'équipe nationale auront la charge de former les étudiants-chercheurs sur ces techniques.

c) Pérennisation des compétences

La pérennisation des compétences sera assurée à travers la réalisation, par les étudiants dans le cadre de leurs travaux de recherche, d'études de mesure et d'évaluation des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation. L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Analphabétisme mettra à leur disposition les informations requises et l'encadrement nécessaire.



AVANT PROPOS

La disponibilité d'un capital humain de qualité constitue l'un des facteurs clés qui conditionnent le développement social et économique des pays, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne confrontés à des problèmes développement. Or ces pays, en dépit des efforts réalisés dans le domaine de l'accès à l'éducation primaire, sont caractérisés par un alphabétisme endémique chez les populations jeunes et adultes, notamment chez les femmes vivant en milieu rural.

Les actions menées par les gouvernements de ces pays, les organisations internationales et les organisations de la société civile sont inestimables, mais restent insuffisants du fait de l'ampleur et de la complexité du phénomène.

Les stratégies de lutte contre l'analphabétisme ne semblent pas se traduire en actions suffisamment efficaces sur le terrain, malgré le regain d'intérêt manifesté par la communauté internationale depuis 1990 (Jomtien 90, Dakar 2000, Kigali et Incheon 2015).

Parmi les obstacles majeurs qui annihilent les efforts consentis dans ce domaine figure l'inexistence de données qualitatives et quantitatives fiables et exhaustives sur les programmes pouvant garantir l'efficacité et la visibilité des actions d'alphabétisation.

C'est ce qui justifie le développement d'un système de mesure et d'évaluation des compétences en littératie et en numératie des adultes au terme de leur passage à un programme d'alphabétisation. Ce dispositif de recherche initié par l'Institut de l'UNESCO pour l'Apprentissage tout au Long de la Vie (UIL), pour aider les pays du Sud dont l'Etat du Sénégal, constitue un mécanisme pertinent d'information des décideurs politiques et des bailleurs de fonds sur l'efficacité des investissements consentis dans ce domaine.

La Recherche Action sur la Mesure des Apprentissages (RAMAA) assure la double fonction de rendre compte des résultats de l'Education de Base des Jeunes et des Adultes (EBJA) aux pouvoirs publics, aux Partenaires techniques et financiers, aux communautés bénéficiaires des programmes et à la société, en général et d'améliorer la qualité du pilotage des programmes d'alphabétisation. Le Sénégal, par le biais du Secrétariat d'Etat à l'Alphabétisation et à la Promotion des Langues nationales, remercie l'Institut de l'UNESCO pour l'Apprentissage tout au long de la Vie (UIL) pour son appui constant et renouvelle son engagement à poursuivre la recherche et à s'approprier les résultats obtenus pour améliorer les pratiques d'alphabétisation.

Rokhaya NIANG

Directrice de Cabinet du Secrétaire d'Etat à l'Alphabétisation
et à la Promotion des Langues nationales

Rokhaya NIANG



LA RAMAA, UNE INITIATIVE NOVATRICE EN MATIÈRE DE MESURE ET D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN ALPHABÉTISME

Des actions qui s'incrivent dans une volonté politique réaffirmée

Dans sa politique de développement économique et social, Le Sénégal a érigé l'éducation et la formation en secteurs prioritaires. L'option prise dans ce domaine consiste à répondre à un triple défi, à l'horizon 2025 :

- ◆ Offrir à tous les jeunes garçons citoyens et jeunes filles citoyennes des opportunités d'accès équitable à une éducation de base obligatoire¹ ;
- ◆ créer les conditions optimales d'un développement de l'enseignement secondaire et supérieur, avec un accent particulier sur les filières professionnelles ;
- ◆ promouvoir l'éducation de base des jeunes et des adultes (EBJA) adaptée aux besoins des catégories sociales les plus vulnérables ;
- ◆ assurer une insertion économique et sociale réussie aux jeunes au terme de leur formation.

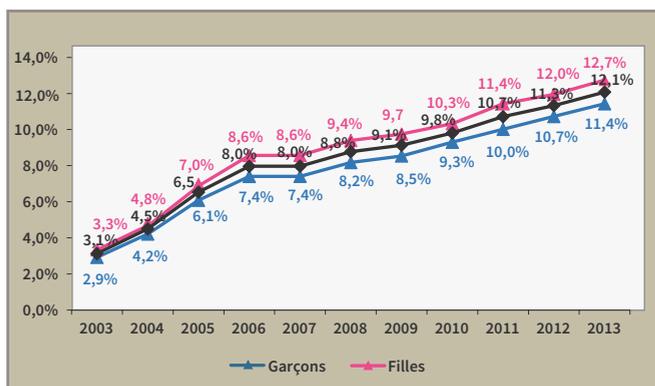
C'est dans cette optique qu'il faut inscrire les avancées significatives réalisées dans le domaine de la scolarisation universelle, et ce grâce au dynamisme de la coopération bi et multilatérale développée par le Sénégal en matière d'éducation et de formation, mais aussi aux actions menées par les organisations de la société civile (ONG, associations de développement, syndicats d'enseignants, etc.) et les collectivités locales. Cette démarche, sous-tendue par une vision holistique, intégrée et diversifiée de l'éducation et un dialogue politique à tous les niveaux (stratégiques et opérationnels) a permis de créer une synergie de tous les acteurs autour de l'éducation.

Quelques résultats du système d'éducation formelle²

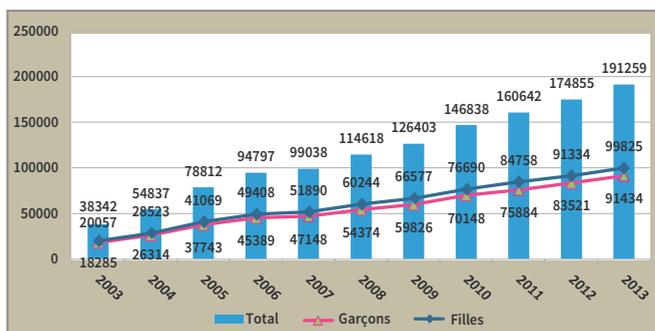
Dans le domaine de l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) ayant en charge les enfants de 0 à 6 ans, les chiffres ont connu une nette évolution durant la période 2003-2013 avec des effectifs qui sont passés de 38 342 en 2003 à 191 259 en 2013, soit une progression de plus de 300 % ; en conséquence, le taux brut de préscolarisation (TBPS) est, lui, passé de 3,1 à 12,1 % ; soit un gain de 9 points.

¹ Loi 2004-37 du 15 décembre 2004 qui, en modifiant et en complétant la loi d'orientation n° 91-22 du 16 février 1991, rend dans son article 3 bis, la scolarité obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 ans à 16 ans

² Les données statistiques présentées ici sont tirées du rapport national d'évaluation de l'EPT 2015.



Graphique 1: Évolution des effectifs de la Petite Enfance



Graphique 2: Évolution du taux brut de préscolarisation entre 2003 et 2013

Dans le secteur de l'enseignement élémentaire, l'analyse des données relatives à l'admission et à l'achèvement permet d'apprécier les progrès réalisés dans la période 2003-2013. Les effectifs sont passés de 1 287 093 à 1 805 170, soit un accroissement global de l'ordre de 40,25 %. Le taux brut d'admission (TBA) à la première année du primaire est alors passé de 87,1 % en 2003 à 108,9 % en 2013, soit une progression de 21,8 %. Au même moment le taux brut de scolarisation (TBS) est passé de 75,8 % à 93 %. Aujourd'hui le taux d'achèvement se situe autour de 66 %.

Tableau 1 : Évolution du taux brut d'admission et de scolarisation

Indicateurs	Année de base 2003	Année finale 2013	2015
Taux brut d'admission (TBA)			
Garçons	87,3	102,4	106,7 %
Filles	86,9	116	117,8 %
Total	87,1	108,9	112
Taux brut de scolarisation (TBS)			
Garçons	78,5	87,9	90,9 %
Filles	73,0	98,4	101,8 %
Total	75,8	93	96,2

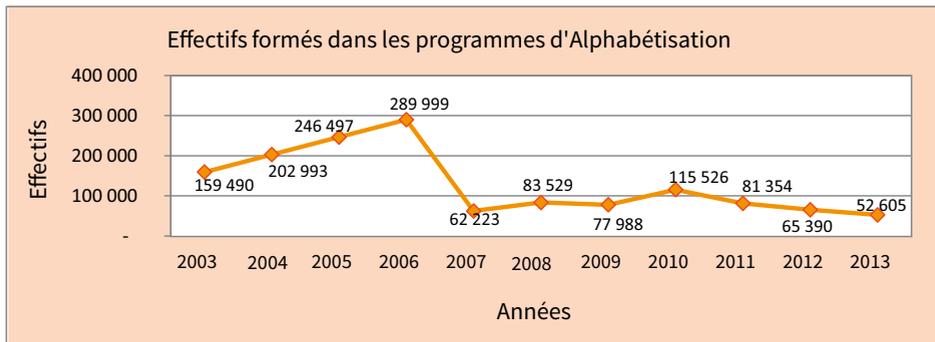
Pour l'enseignement moyen, le taux d'accès et le TBS ont, pendant la même période (2003-2013) évolué respectivement de 46,3 % à 88,8% et 23,8 % à 58 %. Avec un indice de parité de 1,04 en faveur des filles. Dans l'enseignement secondaire général, le TBS global a connu un accroissement de 18,7 de points en passant de 9,8 % à 28,6 % entre 2003 et 2013.

Quelques résultats du système d'éducation non formelle

Dans le sous-système de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, appelé également éducation de base des jeunes et des adultes (EBJA), la situation est globalement marquée par une baisse des effectifs enrôlés qui sont passés de 289 999 en 2006 à 52 605 en 2013 (graphique 3).

Ces données sont révélatrices de la crise structurelle dans laquelle se débat l'EBJA, ce qui se traduit par un taux d'analphabétisme très élevé de 54,6 %³ dont près des 2/3 (62%) sont des femmes.

Graphique 3 : Effectifs formés en alphabétisation de 2003 à 2013



Source : Données DALN

L'alphabétisation est pourtant inscrite dans la Constitution de la République du Sénégal qui précise dans son article 22, alinéa 4 (Titre II) : « Toutes les institutions nationales, publiques ou privées, ont le devoir d'alphabétiser leurs membres et de participer à l'effort national d'**alphabétisation** dans l'une des langues nationales. ».

Cet ancrage institutionnel se traduit également par un certain nombre de documents de politique éducative comme la Loi d'Orientation de l'Éducation 91-22 du 16 février 1991, les différentes Lettres de Politique Générale pour le Secteur de l'Éducation et de la For-

³ Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). In Rapport Recensement général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage, 2013.

mation, le PDEF⁴, le PAQUET⁵, etc. Le pays a également souscrit à plusieurs engagements internationaux sur l'éducation, notamment à ceux relatifs à l'éducation des jeunes et des adultes situés hors du système scolaire formel.

Malgré cet engagement politique sans équivoque, l'analphabétisme reste un phénomène persistant dans le pays du fait des dysfonctionnements multiformes qui caractérisent l'EJBA et qui découlent en grande partie :

- ◆ de l'inexistence d'un système de mesure et d'évaluation efficace des apprentissages des jeunes et des adultes analphabètes ;
- ◆ du déficit de ressources humaines qualifiées en matière de gestion de la qualité des programmes d'EJBA ;
- ◆ de l'insuffisance des ressources financières allouées aux programmes d'alphabetisation ;
- ◆ de l'absence d'un plaidoyer convaincant pouvant guider les décideurs politiques et les partenaires au développement dans leurs actions en faveur de l'alphabetisation.

Pour juguler ces effets et renverser la tendance, l'UIL a initié, une *Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabetisation* (RAMAA), qui ambitionne d'aider les pays d'Afrique à disposer d'un dispositif de mesure, de suivi et d'évaluation des programmes d'alphabetisation permettant d'améliorer leur qualité. C'est dans cette perspective que le Sénégal a signé avec l'UIL la convention de partenariat pour prendre une part active dans la recherche.

Des stratégies pertinentes pour évaluer les compétences en alphabetisme

L'amélioration de la qualité des programmes d'alphabetisation est fortement tributaire du dispositif de suivi et d'évaluation mis en place à cet effet.

Au Sénégal, le système de suivi et d'évaluation des programmes AENF est basé sur une approche GAR⁶ qui se traduit par des plans et des actions de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique portant sur des variables comme les effectifs enrôlés, le contenu des apprentissages, les acquis, la répartition géographique des centres d'alphabetisation, le profil des facilitateurs, le matériel didactique, etc.

Ces actions sont pilotées et coordonnées, sous l'égide du Secrétariat d'Etat à l'Alphabetisation et à la Promotion des Langues Nationales (SEAPLN), par la Direction de l'Alphabeti-

⁴ Programme Décennal de l'Education et de la Formation.

⁵ Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Equité et de la Transparence.

⁶ Gestion Axée sur les Résultats.

sation et des Langues Nationales (DALN) et le Centre National de Ressources éducationnelles (CNRE).

Le dispositif s'appuie sur le renforcement du processus de décentralisation et de déconcentration de la gestion de l'éducation par une implication plus accrue des collectivités locales, des Inspections d'Académie (IA) et des Inspections de l'Éducation et de la Formation (IEF). Il favorise :

- ◆ la mise en place d'un dispositif d'évaluation standardisée des compétences acquises par les apprenants, centré sur le profil de l'alphabétisé défini et le seuil de réussite indiqué ;
- ◆ la certification des compétences acquises par les apprenants ;
- ◆ l'adoption de l'approche par compétence (APC) dans la conception et l'élaboration des manuels, les processus d'enseignement et d'apprentissage ainsi que l'évaluation des acquis ;
- ◆ la capitalisation et l'harmonisation des méthodes, des stratégies et des outils de développement d'un système d'information pour bien gérer le sous-système de l'éducation non formelle.
- ◆ la prise en compte effective des données d'AENF dans les statistiques de l'éducation, en général ;
- ◆ l'influence des politiques publiques et des stratégies nationales de développement socio-économique, notamment le PSE⁷.

Des défis aux implications multiples

La disponibilité de l'information qualitative et quantitative sur les programmes est de plus en plus reconnue comme capital dans les politiques publiques d'éducation et de formation. Le sous-système d'AENF souffre aujourd'hui d'un déficit d'informations fiables, exhaustives, valides et actualisées pouvant informer sur son efficacité. À cet effet, les enjeux attachés à la qualité des interventions confèrent une importance particulière à la démarche visant l'amélioration des pratiques évaluatives.

L'adaptation aux mutations technologiques, la recherche d'une amélioration constante de la qualité des ressources humaines, la mise en œuvre d'une communication efficace autour des enjeux de l'évaluation, le développement d'outils normalisés, l'utilisation optimale des TIC dans l'éducation des adultes et la promotion de meilleures stratégies de gestion et de diffusion des données constituent des défis majeurs auxquels la RAMAA aidera à apporter des réponses pertinentes.

Il s'agira, en définitive, de développer des stratégies efficaces de pilotage, de suivi et d'évaluation de la qualité des programmes d'alphabétisation, indispensables pour

⁷ Plan Sénégal Émergent.

orienter les décideurs politiques et les partenaires techniques et financiers aussi bien au niveau national qu'international.

La première phase de la RAMAA : une recherche basée sur une mesure directe des acquis

Objectifs de la recherche

La première phase de la recherche (2010-2014) était basée sur une mesure directe des acquis, combinée à une enquête socio-démographique axée sur les déterminants de la qualité.

L'un des objectifs majeurs de l'étude était de développer des outils de mesure des compétences en alphabétisme (littératie, numératie, compétences de vie courante) et de recueil de données biographiques fiables et valides selon des normes standards. Une fois produits, ces outils ont servi à i) l'évaluation des apprentissages en termes de compétences instrumentales de base, ii) l'évaluation de la durabilité des acquis en relation avec les usages fonctionnels, iii) l'étude des déterminants de la qualité des acquis et ont permis de disposer de données et d'informations statistiques sur les programmes d'alphabétisation des jeunes et des adultes situés hors du système scolaire formel.

Déroulement de la recherche

L'étude s'est déroulée en cinq phases :

- ◆ **La phase préparatoire** (identification des profils des chercheurs, constitution de l'équipe de recherche, lancement de la recherche, etc.).
- ◆ **La revue de la littérature** (analyse critique et capitalisation des travaux et études portant sur l'évaluation des apprentissages, les déterminants de la qualité, les techniques de sondage, etc.).
- ◆ **Le développement des outils de mesure** (élaboration des référentiels de compétences, du manuel de procédures et des guides, du test et du questionnaire de contexte).
- ◆ **La constitution du plan et la base de sondage** (détermination de la population mère, des zones et unités d'enquête, des types de sondage, etc.)
- ◆ **Le testing des outils de mesure ou enquête pilote** (sur un échantillon représentatif d'apprenants et la fiabilité en vue d'en améliorer la qualité).
- ◆ **L'exploitation des données et la dissémination des résultats** (présenter les résultats dans une perspective comparative entre pays, de dégager des recommandations à l'endroit des pouvoirs publics et d'ouvrir des perspectives d'extension de la recherche à d'autres pays).

Base de sondage

La population mère était constituée des adultes (âgés de 15 ans et plus) bénéficiaires des programmes d'alphabétisation qui se sont déroulés au Sénégal dans la période 2011, 2012 et 2013.

Tableau 2 : Répartition des cibles selon l'échantillon

Base de sondage	Échantillon principal		Échantillon témoin 1	
	T	%	T	%
	2343	79,15	617	20,84
Échantillon retenu				
Total individus = 950	750		200	

Échantillonnage

Les unités d'enquête étaient constituées de trois échantillons :

- ◆ un échantillon principal tiré des lauréat(e)s des programmes d'alphabétisation ayant terminé leur formation en décembre 2013 ;
- ◆ un échantillon témoin 1 tiré des lauréat(e)s des programmes d'alphabétisation ayant terminé leur formation en fin 2011 et 2012 ;
- ◆ un échantillon témoin 2 sélectionné des adultes analphabètes tirés de l'environnement immédiat des cibles de l'échantillon témoin 2.

La méthode d'échantillonnage adoptée était de type probabiliste avec une stratification à trois degrés pour les échantillons principal et témoin 1.

Pour l'échantillon témoin 2 (*témoins analphabètes*), en l'absence de liste préétablie, les unités d'enquête étaient tirées selon la méthode du choix raisonné.

Des résultats encourageants qui méritent d'être renforcés

Les résultats de la phase pilote ont été jugés globalement satisfaisants tant du point de vue de l'instauration d'un dialogue politique autour du projet, de la qualité des référentiels développés et des outils de mesure produits que du renforcement des capacités institutionnelles, méthodologiques et techniques des structures et des acteurs en matière de suivi et d'évaluation des programmes d'AENF.

Cette recherche-action a permis :

- ◆ *au plan conceptuel et techniques i) l'ancrage d'une culture de l'évaluation chez les acteurs, ii) la stabilisation du concept d'alphabétisme et du profil de l'alphabétisé iii) l'utilisation des outils de la RAMAA par la DALN et par des ONG dans le cadre d'une harmonisation des pratiques et de la construction d'un plaidoyer auprès*

des partenaires (cas de l'ONG Kër Yakkaar), le renforcement de capacités des cadres du ministère de l'Éducation nationale avec l'appui de l'UIL en mettant à la disposition des pays des experts ;

- ◆ au *plan méthodologique*, l'itération entre le niveau international qui définit les orientations, le niveau local qui opérationnalise et le retour vers le niveau international pour la validation des produits, combinée à un accompagnement scientifique a permis d'installer une démarche scientifique rigoureuse ;
- ◆ au *plan stratégique* l'adoption d'une démarche participative, inclusive et concertée entre les acteurs du niveau national et ceux du niveau international pour surmonter les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du processus ; la diffusion des données de l'AENF dans le Rapport annuel de performances du ministère de l'Éducation nationale publié par la DPRE⁸ lors des revues sectorielles.

Au plan des acquis, les principaux résultats concernant le score moyen global se présentent comme suit :

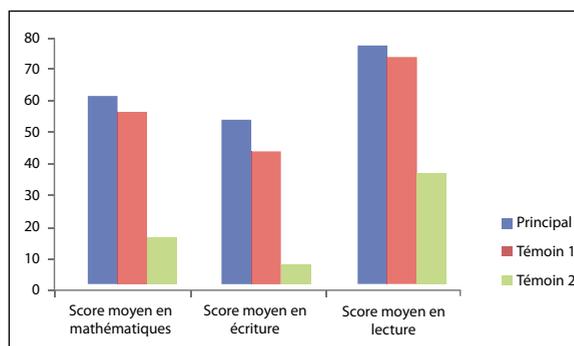
Le tableau 3 montre que les meilleures performances sont réalisées par les enquêté(e)s de l'échantillon principal avec une moyenne de 63,40 contre 56,89 pour l'échantillon témoin 1.

Tableau 3 : Répartition du score moyen global selon l'échantillon

Échantillon	Moyenne	Effectif	Écart-type
Principal	63,40	688	28,813
Témoin 1	56,89	184	28,651
Témoin 2	19,68	37	23,445
Total	60,30	909	29,870

Si l'échantillon principal réalise un score moyen (63,40) supérieur à la moyenne (60,30), le témoin 1 est par contre en dessous de la moyenne générale (56,89). La différence entre les scores pourrait s'expliquer par le fait que le témoin 1 a terminé sa formation il y a au moins 1 à 2 ans ; ce qui laisse supposer qu'il y a eu des pertes au niveau des acquis.

Graphique 4 : Répartition du score moyen global selon l'échantillon et la discipline



⁸ Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation

Il ressort de ces résultats qu'au terme des programmes, le score moyen global des enquêté(e)s qui se situe à près de 60,30 est acceptable. Il apparaît par conséquent que les lauréat(e)s ont acquis les compétences requises pour être dans la perspective d'un apprentissage tout au long de la vie.

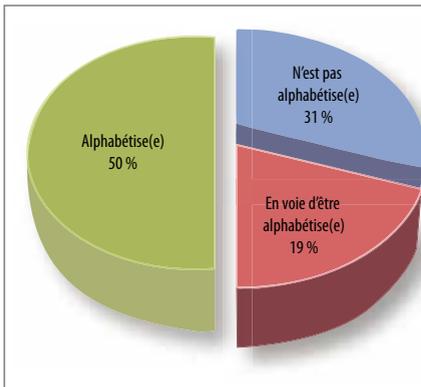
Pour ce qui est du score moyen global obtenu par les enquêté(e)s de l'échantillon principal dans les compétences instrumentales (*Mathématiques, Ecriture et Lecture*), la distribution des scores varie de 60,60 en mathématiques ; 53,20 en écriture à 76,43 en lecture. La même tendance est observée chez les enquêté(e)s de l'échantillon témoin 1 avec 72,63 pour la lecture, suivi des mathématiques (57,34) et de l'écriture (45,12).

Les données montrent globalement que les enquêté(e)s sont plus performant(e)s en lecture qu'en écriture. Ce niveau de performance en lecture pourrait s'expliquer par le fait que *i)* en règle générale les compétences en lecture s'installent beaucoup plus rapidement que celles liées à l'écriture ; *ii)* les activités d'apprentissage mettent davantage l'accent sur la lecture que sur les productions d'écrits *iii)* ; les occasions de lecture sont beaucoup plus fréquentes que celles offertes pour l'écriture, même si l'environnement lettré reste pauvre ; *iv)* l'oralité de nos traditions influe beaucoup sur nos pratiques pédagogiques.

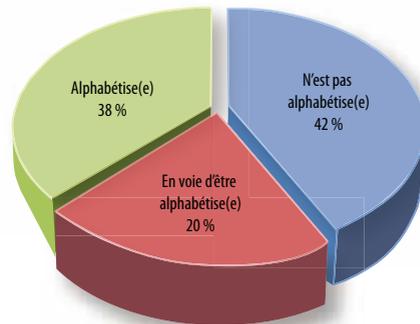
Les scores moyens obtenus en mathématiques sont inférieurs à ceux obtenus en lecture, mais ils demeurent supérieurs à ceux en écriture. Cette situation pourrait se justifier par l'utilisation de cette compétence dans les activités quotidiennes de production et d'échange.

Il faut noter que parmi les trois compétences, l'écriture reste la moins maîtrisée. Par ailleurs, on remarque une différence peu significative entre les scores moyens des cibles principales et ceux des cibles témoins 1.

Graphique 5 : Répartition des scores selon les niveaux d'alphabétisation et l'échantillon (principal)



Graphique 6 : Répartition des scores selon les niveaux d'alphabétisation et l'échantillon (témoin 1)



Le graphique 5 montre que 50% des enquêté(e)s de la cible principale sont alphabétisés, 19% sont en voie de l'être et 31% ne savent lire et écrire que des mots et des chiffres. Par conséquent les 2/3 des enquêté(e)s de cette cible savent lire et écrire des phrases et des textes simples et résoudre des problèmes liés à leurs activités quotidiennes. Pour les enquêté(e)s de la cible témoin 1 (graphique 6), 38 % sont alphabétisé(e)s, 20 % sont en voie de l'être et 42% « ne savent lire et écrire que des mots et des chiffres ».

Ainsi, seule la moitié des cibles témoin 1 sait lire et écrire des phrases et des textes simples et résoudre des problèmes liés à la vie courante.

L'analyse comparative des niveaux d'alphabétisation montre que chez la cible principale, tout comme la cible témoin 1, plus de 55 % ont acquis les compétences minimales et peuvent être considérés comme des individus engagés dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie. Il n'en demeure pas moins qu'un effritement des acquis est noté chez une frange importante de la cible témoin 1.

Conclusion

La RAMAA 1 a, par conséquent, permis au Sénégal de développer une dynamique favorable à l'évaluation des acquis en alphabétisme selon une démarche allant de l'élaboration des outils de recueil de données à la production et à la diffusion des résultats. Elle a aidé à documenter les processus de mise en œuvre des programmes en termes de caractéristiques socio-démographiques des apprenants, de conditions matérielles de délivrance des services d'alphabétisation, d'apprentissage acquis et de la durabilité, de besoins éducatifs, de portée et de limites des programmes. Elle a également favorisé une communication en direction des décideurs et des communautés pour susciter leur adhésion et leur implication dans la mise en œuvre du projet. Ces principaux résultats de la RAMAA 1 doivent cependant être renforcés pour en améliorer la qualité.

En conséquence, il reste du chemin à parcourir car au Sénégal, tout comme dans la plupart des autres pays d'Afrique subsaharienne, l'analphabetisme des jeunes et des adultes demeure encore un phénomène massif. Les actions visant à élever le niveau général de littératie de ces catégories de populations s'inspirent d'une approche holistique, intégrée et diversifiée de l'éducation qui s'inscrit dans la perspective d'un apprentissage tout au long de la vie.

De ce point de vue, la RAMAA 2 est conçue pour i) consolider et approfondir les acquis de la phase 1 de la recherche, ii) élargir le champ d'investigation à toutes les initiatives d'alphabétisation des adultes iii) traiter des questions relatives aux usages fonctionnels

des acquis en littératie, aux impacts positifs des programmes d'AENF sur la vie des communautés ainsi qu'à leur incidence sur les indicateurs de développement comme l'IDH⁹, iv) impliquer davantage les décideurs politiques dans le processus afin qu'ils contribuent à la réalisation des objectifs de la recherche, à la pérennisation des acquis et à une meilleure allocation des ressources.

Elle devra ainsi consolider :

- ◆ l'élaboration d'un package d'outils de mesure et d'évaluation des acquis en alphabétisme et de méthodes d'analyse des déterminants de la qualité et des usages fonctionnels de ces acquis ;
- ◆ la prise en compte des données de l'alphabétisation dans le système national de suivi et de gestion des statistiques de l'éducation ;
- ◆ le développement de dispositifs fiables de pilotage de la qualité des programmes d'alphabétisation ;
- ◆ l'insertion des acquis dans un mécanisme intégré de reconnaissance et de validation de tous les apprentissages aussi bien formels que non formels ;
- ◆ le renforcement des capacités nationales dans les domaines de la mesure, du suivi et de l'évaluation de l'alphabétisme.
- ◆ la dynamique de recherche scientifique en matière d'AENF ;
- ◆ l'articulation éducation formelle et éducation non formelle ;
- ◆ la construction d'un plaidoyer factuel en faveur des programmes d'alphabétisation des jeunes et des adultes.

⁹ Indice de Développement humain.

Les sept pays additionnels participant à la deuxième phase de la RAMAA

(RAMAA 2)



«L'adoption de la RAMAA est la preuve de notre engagement pour les ODD »

L'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) passe par la mesure régulière des indicateurs d'impact des actions développées notamment dans le secteur de l'éducation. Les résultats de différentes études menées au Bénin montrent une forte corrélation de l'offre éducative avec ces ODD. Le cadre d'action de l'éducation pour l'horizon 2030 dressé par l'UNESCO constitue alors une référence pour l'effectivité d'une croissance économique soutenue, la réduction des inégalités, l'épanouissement des couches vulnérables, la préservation de l'environnement et l'avènement de sociétés pacifiques.

Cependant, le tableau que présente la situation de l'éducation des adultes contraste avec notre détermination pour l'atteinte des ODD. En effet, les personnes âgées de 15 à 59 ans représentent 48,9 % de la population totale et celle des actifs occupés dans le secteur informel (10 ans et +) est de 91,3 %. Le taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus) est de 43,1 % dont seulement 31,1 % dans le milieu rural.

Nous devrions donc prouver notre bonne foi à travers des initiatives novatrices dans le domaine de l'alphabétisation fonctionnelle. C'est dans cette dynamique que s'inscrivent les nouvelles options prises pour l'horizon post 2015. L'élimination de l'analphabétisme notamment chez les jeunes et les adultes (âgés de 15 ans et plus) apparaît comme un défi intersectoriel. De ce fait, la redynamisation des programmes d'alphabétisation dans le pays et la professionnalisation de leur gouvernance occupent une place de choix dans le programme d'actions pluriannuel du Gouvernement. Il est d'une exigence capitale de s'assurer que les programmes d'alphabétisation développent, effectivement, chez les bénéficiaires, des compétences en faveur de l'atteinte des objectifs stratégiques de développement aussi bien à l'échelle locale que nationale. C'est pour cela que j'estime que «l'adoption de la RAMAA est la preuve de notre engagement pour les ODD ».

La RAMAA nous donne l'occasion non seulement d'instituer la tradition de la mesure des apprentissages acquis et de leurs effets mais aussi de développer une expertise nationale en faveur de l'amélioration constante de la qualité des offres d'alphabétisation fonctionnelle. Le mode opératoire permet au Gouvernement de capitaliser les compétences de l'expertise internationale apportée par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie au profit des compétences nationales issues de la communauté universitaire, des instituts de statistique et de démographie et de la société civile. Et c'est pour ces raisons que le Bénin souscrit à la RAMAA avec une forte détermination.



Lucien KOKOU

ÉLÉMENTS DU CONTEXTE

« Le Bénin a besoin d'un plaidoyer factuel pour rendre plus attractif et performant le sous-secteur de l'alphabétisation et l'éducation non formelle »

De l'époque coloniale à nos jours, le sous-secteur de l'alphabétisation a connu une histoire marquée par de véritables mutations en ce qui concerne son ancrage institutionnel, l'ambition politique et le ciblage des bénéficiaires. Parmi les réformes bénéfiques entreprises par le gouvernement actuel, figure le réancrage de l'alphabétisation dans le système éducatif. Son actualité est aussi caractérisée par un nouveau document de politique et une Stratégie de développement de l'environnement lettré. Avec l'option de la décentralisation et celle de la libéralisation de l'action de l'Etat dans le secteur éducatif, les collectivités territoriales et les organisations de la société civile constituent des acteurs stratégiques autour desquels se construit la politique de l'Etat pour le sous-secteur.

Cependant, le pilotage reste confronté à une faible disponibilité en données quantitatives et qualitatives sur les impacts réels des offres d'alphabétisation sur la vie des bénéficiaires et le développement des communautés d'appartenance.

Si l'option de la stratégie du « faire-faire » a affiché ses succès dans la couverture quantitative des besoins, la question de l'arrimage entre les besoins spécifiques des catégories socioprofessionnelles et les offres éducatives, tout comme celle du développement de programmes post-alpha demeure irrésolue. Avec un taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus de 43,1 %, le Bénin devra engager de véritables réformes pour résoudre les questions d'accessibilité géographique et sociale à travers un financement massif au profit du sous-secteur. Le déficit de financement réduit aussi les chances de développement de l'environnement lettré (en langues nationales) et la modernisation des outils d'apprentissage pour contrer le phénomène de l'« analphabétisme de retour ».

Cette faible attraction pour le sous-secteur contraste avec les impacts tangibles des actions menées de concert avec des partenaires. A l'analyse, il se dégage une faible tendance à la mesure et à la vulgarisation des effets ainsi que le développement d'un plaidoyer de type factuel. On comprend aisément qu'avec les multiples réformes engagées aux plans politique, institutionnel, structurel et organisationnel, le Bénin a besoin d'un plaidoyer factuel pour rendre plus attractif et performant le sous-secteur de l'alphabétisation et éducation des adultes. Pour y parvenir, il importe de disposer de statistiques fiables pour l'établissement de liens entre l'alphabétisation des adultes et le développement socioéconomique du pays.

STRATÉGIES NATIONALES EN MATIÈRE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

« Les perspectives font appel à de nouvelles pratiques évaluatives »

Le Bénin fait l'expérience de divers programmes d'alphabétisation et éducation des adultes avec des approches pédagogiques diversifiées. Cette diversification des approches pédagogiques entretient une diversité en ce qui concerne la centralité et le modèle d'évaluation des apprentissages. L'accent est donc mis sur les champs de formation prioritaires en fonction du type de programme concerné. Il peut s'agir de la maîtrise de la langue, de l'éducation sociale, des sciences de la vie et de la terre et des mathématiques et de la gestion. Il peut être aussi question de la maîtrise de la pratique du calcul, des règles de gestion, de l'écriture (dictée) et de la compréhension des textes. L'ensemble de ces évaluations se déroule dans une démarche d'évaluation formative en lien avec les objectifs de formation. Le « référentiel de compétence en alphabétisation et éducation des adultes » et le document portant sur les normes de qualité constituent de précieux outils de référence pour la pratique évaluative.

L'existence d'une structure chargée de l'inspection et de la qualité et l'avènement des programmes innovants dans les zones de concentration de la coopération suisse au Bénin ont véritablement induit des réformes dans le mode d'évaluation. Le Bénin s'inscrit désormais dans une démarche d'alphabétisation à la carte avec une priorité donnée aux secteurs les plus concernés par la lutte contre la pauvreté. Cette situation, ajoutée à la refonte des programmes d'apprentissage, ouvre les perspectives d'une redéfinition du mode d'évaluation dans le sens de mieux cibler les compétences acquises. Les nouvelles perspectives font appel à de nouvelles pratiques évaluatives pour lesquelles les compétences restent insuffisantes au niveau national.

ÉLÉMENTS DE DÉFIS :

« le développement d'une expertise nationale est une réponse à la modernisation et la professionnalisation du sous-secteur »

La gouvernance du sous-secteur de l'alphabétisation et l'éducation des adultes est en pleine réforme au Bénin. Ces réformes se rapportent à l'ancrage institutionnel, l'évolution des cycles de formation, le contenu des curricula de formation, les centres d'intérêt de la formation, les approches pédagogiques, l'évaluation des apprentissages et le cadre juridique et réglementaire. Les différents programmes d'alphabétisation et éducation des adultes doivent être en mesure de booster significativement les secteurs clés de développement du pays. A terme, ces mesures permettront l'atteinte effective des objectifs quantitatif et qualitatif de lutte contre l'analphabétisme à l'horizon 2030 et par la même occasion d'améliorer progressivement les indicateurs liés aux formes de pauvreté chez les cibles et communautés impactées. L'Etat s'engage aussi à relever d'autres défis stratégiques notamment :

- ◆ L'accroissement du financement provenant de l'Etat et par ricochet du secteur privé et des partenaires au développement ;
- ◆ l'assainissement de l'environnement partenarial avec les opérateurs privés et autres parties prenantes du sous-secteur ;
- ◆ le développement de mesures idoines pour une passerelle entre éducation non formelle et éducation formelle ;
- ◆ la valorisation des acquis/compétences des néo alphabètes et du statut de facilitateur ;
- ◆ la maîtrise des effectifs et statistiques en matière d'alphabétisation ;
- ◆ la capitalisation des acquis, pratiques, initiatives, innovations de tous les acteurs (physique ou moral, confessionnels ou non, partenaires techniques et financiers [PTF] organisations de la société civile [OSC], etc.) intervenant au Bénin ;
- ◆ la mise en œuvre de programmes ciblés de recherche-action pour l'amélioration continue de l'offre et de son arrimage avec les réponses politiques/ institutionnelles aux problèmes de développement du Bénin ;
- ◆ l'adéquation entre les offres et les besoins des catégories socioprofessionnelles;
- ◆ l'amélioration continue de la surveillance de la qualité ;
- ◆ la gestion intégrée des offres d'alphabétisation/ développement de l'environnement ;
- ◆ la promotion de l'usage des TIC par les néo-alphabètes dans la perspective de l'éducation tout au long de la vie.

Tous ces défis convergent vers l'idée selon laquelle « le développement d'une expertise nationale est une réponse à la modernisation et la professionnalisation du sous-secteur ».

JUSTIFICATION DE LA RAMAA

« La RAMAA participera à l'établissement d'une tradition pour l'avenir du sous-secteur »

Le Bénin, avec l'appui de ses partenaires, s'est engagé dans un processus d'assainissement, de modernisation et de professionnalisation de la gouvernance du sous-secteur de l'alphabétisation et éducation des adultes. Pour être à la hauteur de cet engagement, l'expertise internationale était déterminante tout comme la production d'intrants nécessaires au développement d'une vaste opération de plaidoyer. De véritables changements se construisent et il était important que le pays dispose d'une expertise nationale pour la capitalisation des pratiques porteuses. L'avènement de la RAMAA intervient donc dans un contexte empreint de rupture et de réorientation des pratiques et choix de gouvernance.

Dans son montage, la RAMAA 2, pourra impacter la gouvernance des programmes d'alphabétisation aussi bien au plan technique que stratégique. Au plan technique, elle permettra de i) produire des données fiables et explicables afin de mieux structurer l'offre d'alphabétisation existante, ii) alimenter le plaidoyer factuel, iii) enrichir le débat sur le système de passerelle, et iv) servir de point de départ pour des recherches et études. Au plan stratégique, la RAMAA 2 permettra de développer les capacités nationales et la coopération Sud-Sud dans une logique d'appropriation effective et une pérennisation de la RAMAA dans les dispositifs nationaux. Le Bénin aura donc l'occasion non seulement d'enrichir la carte des compétences et de combler un vide en matière d'information sur la valeur ajoutée des offres d'alphabétisation mais aussi de s'inscrire dans une démarche régionale de riposte à l'analphabétisme.

La RAMAA 2 offre l'opportunité de mesurer i) les apprentissages acquis à la sortie réussie des programmes d'alphabétisation ; ii) la durabilité des apprentissages acquis et leurs usages ; et iii) les impacts de l'alphabétisation sur l'individu et la communauté dans laquelle le bénéficiaire évolue. Il s'agit donc d'une contribution significative au plaidoyer dans un domaine vital pour l'atteinte des ODD.

En s'inscrivant dans une dynamique interactive et systémique, la RAMAA participera à l'établissement d'une tradition fort importante pour l'avenir du sous-secteur. Il s'agit de la mise en synergie de compétences nationales pluridisciplinaires et d'acteurs de secteurs ministériels différents. Cela permet une meilleure pérennisation de pratiques évaluatives novatrices et une optimisation des ressources de l'Etat.



Avant-propos

Les objectifs et stratégies visant à transformer le monde sont aujourd'hui, des préoccupations fortes partagées par l'ensemble de la communauté internationale.

Naturellement, le Cameroun qui s'inscrit dans cette dynamique, intègre dans sa vision du pays à l'horizon 2035, les Objectifs de développement durable (ODD) dont l'objectif n° 4 à savoir : « assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous » constitue l'une des missions de mon département ministériel.

Les performances actuelles du système éducatif camerounais sont en nette amélioration, notamment dans l'accès, avec un taux brut de scolarisation dans le primaire de 118% en 2014 et un taux l'achèvement de 76,3% en 2015. Toutefois, l'on peut noter que malgré les efforts consentis par le Gouvernement, près de 8,36% d'enfants en âge scolaire ne sont jamais allés à l'école et environ 11,4% d'entre eux sortent précocement chaque année du cycle primaire. Ces effectifs viennent amplifier le phénomène de l'analphabétisme des adultes dont 35% de la population active (15-45 ans) est concernée.

Face à cette situation et conscient des effets bénéfiques et impact de l'alphabétisation sur les populations formées, les pouvoirs publics ont pris un ensemble de mesures. Les plus récentes sont notamment l'inscription de l'alphabétisation et éducation non formelle (AENF) dans le *document de stratégie du secteur de l'éducation et de la formation (DSSEF 2013 -2020)* comme composante essentielle du système éducatif camerounais, la réalisation de *l'étude sur le niveau de développement et le degré de maîtrise orale et écrite des langues nationales* et l'élaboration en 2014 avec l'appui de l'UNESCO, du document de *politique nationale de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de la formation en langues nationales*.

L'implémentation en cours de cette politique bénéficie de l'appui de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) avec lequel, le Cameroun a signé le 2 février 2016, un protocole d'accord relatif à la *Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA)*.

L'importance de ce cadre partenarial n'est plus à démontrer. En effet, il va permettre d'avoir une lisibilité sur les acquis réels des néo alphabètes et leur pérennité, favoriser le développement d'une expertise nationale en matière de l'évaluation des acquis d'apprentissage et conséquemment, l'élaboration des programmes mieux ciblés.

Je salue donc cette initiative et émets le souhait que la collaboration avec l'UIL se densifie.




Mme YOUSSEF
née HADIDJA ALIM

L'ALPHABÉTISATION AU CAMEROUN DANS LE CADRE DE L'AGENDA POST 2015 : ÉTAT DES LIEUX, ENJEUX ET PERSPECTIVES

Contexte et justification

Le développement auquel aspire le Cameroun passe entre autres par la prise des mesures appropriées et innovantes dans le secteur de l'éducation et de la formation. Les efforts des pouvoirs publics dans ce secteur, notamment pour éradiquer l'analphabétisme et l'illettrisme traduisent leur volonté de favoriser l'éclosion d'une société inclusive de savoirs dans laquelle, tous les individus ont accès tout au long de leur vie à des services éducatifs de qualité. Le Cameroun bénéficie de l'accompagnement des partenaires au développement dans ce vaste chantier.

Au plan international

La reconnaissance du droit à l'éducation à tous les êtres humains en 1948 marque le début d'une nouvelle ère en matière d'éducation et de formation. Cette mesure donne lieu par la suite à une série de rencontres internationales au cours desquelles des réflexions sont menées sur les stratégies permettant de développer des offres d'éducation et de formation, la qualité de celles-ci, ainsi que la pérennisation des acquis d'apprentissages.

C'est dans ce registre que s'inscrivent les différentes Conférences internationales sur l'éducation des adultes (CONFINTEA), le Forum mondial de l'éducation tenu à Dakar au Sénégal en 2000 et la Conférence mondiale de l'éducation pour tous (EPT) tenue à Jomtien en Thaïlande en 1990.

Cet engagement à promouvoir l'éducation pour tous sera réitéré dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Pour ce qui concerne l'alphabétisation, les Nations Unies retiennent la période 2003-2012 comme décennie pour l'alphabétisation.

L'évaluation par la communauté internationale des résultats engrangés au cours de la dernière décennie a révélé de fortes disparités au niveau de l'accès et une baisse substantielle de la qualité des services éducatifs dans bon nombre de pays en développement. C'est la raison pour laquelle, les partenaires au développement et toutes les parties prenantes au *Forum mondial pour l'éducation*, réunis en septembre 2015 à Incheon, en République de Corée, ont adopté la *Déclaration d'Incheon pour l'éducation 2030* qui définit une nouvelle vision de l'éducation pour les 15 prochaines années. Cette vision est traduite dans l'Objectif n°4 des Objectifs de développement durable (ODD) à savoir : « **Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous** ».

S'agissant notamment du sous-secteur de l'alphabétisation, les cibles ci-après découlant de l'Objectif n°4 des ODD ont été identifiées :

Cible 4.4 : D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

Cible 4.6 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.

Parallèlement aux cadres ci-dessus présentés, plusieurs initiatives opérationnelles ont été développées pour favoriser la réalisation des objectifs poursuivis.

C'est le sens à donner entre autres à la Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA) qui regroupe une douzaine de pays africains dont le Cameroun, sous l'encadrement de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL).

Au plan national

L'analphabétisme est une réalité plurielle. Selon les statistiques en vigueur (RESEN 2013) 8,4 % d'enfants en âge scolaire ne sont jamais entrés dans une salle de classe et 11,3 % d'entre eux sortent du cycle primaire chaque année, sans avoir développé durablement les compétences en lecture, écriture et calcul qui leur permettront de continuer à apprendre tout au long de leur vie.

Quant à l'analphabétisme des adultes, il touche aujourd'hui près de 35 % de la population active de 15 à 45 ans, soit environ six (6) millions de Camerounais pour une population totale estimée à 22 millions d'habitants en 2015. Cette population analphabète est composée comme suit :

1. les primo-analphabètes, personnes n'ayant jamais bénéficié d'aucune action d'alphabétisation ni de scolarisation. Cette catégorie comprendrait 64 % de l'ensemble des analphabètes du pays;
2. les néo-analphabètes, déperdus du système scolaire et autres exclus avant terme. Il s'agit d'anciens élèves, analphabètes de retour dont le niveau d'éducation et le milieu de vie ne permettent pas d'entretenir des acquis en matière d'alphabétisation. Ils comptent pour près de 12 % de la population analphabète;
3. les analphabètes migrants ; dans cette catégorie figurent : les réfugiés, les enfants de la rue et les nomades. Ils seraient actuellement près de 24 % de la population analphabète.

Au plan des orientations stratégiques

Sur le plan des orientations stratégiques, un certain nombre d'outils de pilotage ont été développés. C'est notamment le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), le Document de stratégie pour le secteur de l'éducation et de la formation et le Document de politique nationale de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de la formation en langues nationales.

Le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE)

Le DSCE fixe les objectifs globaux de développement à atteindre dans divers secteurs de la vie nationale. Ce cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020 note que la mission est de former les ressources humaines dont la nation a besoin en vue de son industrialisation en 2020 et son émergence en 2035 incombe au secteur de l'éducation et de la formation auquel appartient l'alphabétisation.

C'est donc dans un contexte de construction du capital humain que l'alphabétisation est mise en œuvre au Cameroun. En référence à l'analphabétisme, le DSCE souligne que « Quelle que soit l'évolution antérieure de ce taux, son niveau actuel dénote somme toute un effort considérable à faire pour parvenir à l'éradication de l'analphabétisme » (DSCE, 2009 : p.41)

Le Document de stratégie pour le secteur de l'éducation et de la formation (DSSEF)

Le Cameroun a élaboré en 2013, son DSSEF (2013-2020) avec le concours des partenaires au développement. Ce dernier déroule un ensemble de stratégies à opérationnaliser pour doter le pays des ressources humaines aptes à soutenir la croissance et l'émergence. L'alphabétisation et l'éducation non formelle comptent parmi les leviers devant concourir à l'atteinte de ce résultat.

Le Document de politique nationale de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de la formation en langues nationales

Depuis 2015, le Cameroun met en œuvre sa *Politique nationale de l'alphabétisation, de l'éducation non formelle et de la formation en langues nationales*, élaborée en 2014 avec le concours de l'UNESCO et dont la vision est d'« être une composante essentielle du système éducatif camerounais, apte à apporter une contribution significative au développement d'un capital humain solide, de soutenir la croissance, l'émergence et de promouvoir le plein épanouissement de l'individu aux plans politique, social, économique et culturel ».

Les objectifs globaux visés par ce document d'orientation sous-sectorielle sont de (i) développer une offre d'alphabétisation et d'éducation non formelle accessible à toutes les couches sociales (ii) améliorer la qualité et la pertinence de cette offre (iii) promouvoir une stratégie de mobilisation des partenaires et des ressources financières en faveur du sous-secteur et (iv) développer un système performant de gouvernance et de pilotage en alphabétisation et éducation non formelle.

Au plan opérationnel

L'implémentation de la lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme connaît trois changements dans sa stratégie de 1960 à 2012 : la campagne nationale d'alphabétisation de masse, la mise en œuvre du programme national d'alphabétisation (PNA) et l'institutionnalisation de la lutte contre l'analphabétisme comme programme gouvernemental.

La campagne nationale d'alphabétisation de masse

La première campagne nationale d'alphabétisation de masse est lancée dans un contexte national marqué par l'euphorie de la liberté retrouvée, consécutive à l'accession du pays à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960. L'évaluation de cette campagne intervient en 1983. Elle est réalisée par un expert de l'UNESCO commis par le gouvernement qui estime appréciables les efforts fournis, en même temps qu'il formule des propositions pour l'avenir, au regard des insuffisances observées.

Le programme national d'alphabétisation (PNA)

Profitant de l'allègement du service de la dette du pays, le PNA est élu au financement sur ressources PPTTE (Pays pauvres très endettés) en décembre 2002. Toutefois, pour des raisons de mobilisation des ressources financières conséquentes, c'est en 2005 que les activités prennent toute l'envergure attendue.

L'objectif général visé était d'éradiquer progressivement l'analphabétisme des populations par le développement de l'alphabétisation fonctionnelle sur toute l'étendue du territoire nationale. En particulier, le programme vise trois objectifs spécifiques, à savoir : (i) réhabiliter les structures nationales d'alphabétisation, (ii) mettre sur pied une organisation technique et pédagogique adéquate animée par une expérience nationale de haut niveau, pour une mise en œuvre effective et efficace du programme et (iii) alphabétiser effectivement au moins 105 000 Camerounais des deux sexes au cours de la phase pilote.

L'évaluation du PNA intervenue en août 2011 note qu'au terme de la phase pilote de trois ans, entre autres résultats, 120 000 Camerounais sont alphabétisés dont 60 % de femmes dans 2500 centres ouverts à travers le territoire national.

L'institutionnalisation de la lutte contre l'analphabétisme

À la faveur du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement, la mission de lutte contre l'analphabétisme est confiée au ministère de l'Éducation de base au sein duquel sont créées par décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du ministère de l'Éducation de base, une inspection de pédagogie et une direction technique chargées chacune de l'alphabetisation, de l'éducation de base non formelle et de la promotion des langues nationales.

Avec l'avènement des budgets-programmes depuis 2013, les pouvoirs publics font de la lutte contre l'analphabétisme, un programme gouvernemental permanent.

STRATÉGIES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES EN ALPHABÉTISME

L'évaluation des compétences en alphabétisme des bénéficiaires des programmes d'alphabetisation est une opération sélective. Elle vise à apprécier/mesurer de manière objective, les aptitudes initiales, les progrès réalisés ou le degré de maîtrise des compétences requises dans la réalisation d'un effet ou d'une tâche. Les stratégies mises en place à cet effet comportent une série d'évaluations différentes quant à leur objet et le degré de détail. Elles sont effectuées à différents moments ou périodes pour répondre à l'évolution des besoins en connaissances critiques et en apprentissages tout au long de la réalisation d'un effet. Plus précisément :

Au début d'un programme, les apprenants sont soumis à des tests d'aptitude oraux et écrits pour collecter les informations sur leur niveau de *littératie* et de *numératie* et identifier ainsi leurs besoins d'apprentissage.

Pour les apprenants en cours de formation, plusieurs tests sont appliqués pour apprécier leur degré d'acquisition des apprentissages et favoriser la progression de ces acquisitions. Ces tests peuvent être présentés sous forme d'exercices à faire sur place, des travaux pratiques, des jeux de rôle, etc.

S'agissant des apprenants en fin de cycle, au terme de leur formation de deux (02) ans et à l'issue d'une série d'épreuves-tests, ces derniers reçoivent une attestation de fin d'alphabetisation au cours d'une cérémonie solennelle. Dans l'attente d'une certification harmonisée par les pouvoirs publics, les attestations sont délivrées par les différents acteurs qui opèrent dans ce sous-secteur.

DÉFIS

De manière générale, le défi à relever en matière d’alphabétisation et d’éducation non formelle (AENF) au Cameroun est de faire de celles-ci, un important levier dans le développement de la formation du capital humain.

Plus spécifiquement, il s’agit de/(d’) : (i) développer une stratégie d’AENF qui prenne en compte toutes les couches vulnérables, (ii) améliorer qualitativement et quantitativement les programmes de formation de personnel, (iii) mettre sur pied un dispositif de pilotage et de coordination des activités de l’ensemble du sous-secteur, (iv) développer une synergie entre toutes les parties prenantes, (v) pérenniser les acquis et promouvoir les bonnes pratiques, mobiliser les ressources financières.

S’agissant tout particulièrement de l’évaluation des compétences en alphabétisme, le défi porte sur la définition des normes nationales d’évaluation des compétences des bénéficiaires des programmes d’alphabétisation. Ce dispositif va permettre d’évaluer les alphabétiseurs, les apprenants, les programmes d’alphabétisation en rapport avec les besoins de développement du pays, le matériel didactique et pédagogique, les méthodes et techniques d’alphabétisation, etc.

JUSTIFICATION DE L’ADHÉSION DU CAMEROUN À LA DEUXIÈME PHASE DE LA RAMAA

Pertinence de la RAMAA

Lancée à l’initiative de l’UIL et pilotée en partenariat avec le Bureau de l’UNESCO à Abuja, le Bureau de l’UNESCO à Dakar et les responsables des pays participants, la RAMAA répond à ce besoin réel et persistant.

En effet, les pays impliqués dans le processus de mise en place d’un dispositif de mesure des acquis d’apprentissages à partir d’un référentiel de compétences unifié décrivant le profil d’une personne alphabétisée dans un contexte donné, peuvent envisager avec sérénité une meilleure structuration de la qualité de l’offre d’alphabétisation.

L’absence de données fiables dans l’ensemble du sous-secteur est un handicap majeur pour la planification des activités et la prise de décisions éclairées et conséquentes. À contrario, la RAMAA permet au Cameroun de se doter d’un système d’information pour la mesure, le suivi et l’évaluation des apprentissages des jeunes et des adultes. Un tel système permet de construire un plaidoyer factuel en faveur de ce sous-secteur d’éducation et de formation.

L'approche 'recherche-action' retenue dans la RAMAA a par ailleurs l'avantage de favoriser une dynamique interne d'apprentissage dont l'impact positif sera perceptible au niveau du renforcement des capacités nationales et de la pérennisation des résultats dans les dispositifs nationaux. Elle ouvre en outre des champs pour la recherche scientifique appliquée.

En évaluant les apprentissages acquis par les jeunes et les adultes, les parties prenantes (Gouvernement et PTF) obtiennent non seulement des informations sur les résultats d'apprentissages dans les différents centres d'alphabétisation et d'éducation non formelle, mais peuvent aussi tirer des conclusions sur la qualité des services d'alphabétisation offerts au Cameroun.

Bénéfices à tirer de la RAMAA

Au regard de la pertinence de la RAMAA précédemment soulignée et des défis à relever, les bénéfices à tirer de la RAMAA pour les pays partenaires à cette initiative et notamment du Cameroun sont évidemment pluriels. Ils portent sur : l'amélioration du système de collecte d'information, le développement d'un référentiel de compétences unifié qui décrit le profil d'une personne alphabétisée dans un contexte donné, le ciblage et la structuration conséquente de l'offre d'alphabétisation, la valorisation et la pérennisation des acquis d'apprentissages, le développement d'une recherche scientifique appliquée, le développement d'une expertise nationale en matière d'évaluation des compétences dans le sous-secteur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

Engagé dans la recherche des stratégies idoines pour la formation de son capital humain en vue de sa croissance et son émergence, le Cameroun ne pouvait pas faire l'économie de l'opportunité que représente la RAMAA.



AVANT-PROPOS

Notre pays, la Côte d'Ivoire, sous la conduite de Son Excellence Alassane OUATTARA, a l'ambition affirmée d'assurer son émergence à l'horizon 2020. Cette ambition se décline en de nombreux défis parmi lesquels la formation d'un capital humain de qualité apparaît comme La Priorité fondamentale.

Nous savons tous qu'en l'absence d'une majorité de la population alphabétisée, le développement d'un pays, quel qu'il soit, a du mal à décoller.

Voilà pourquoi le Ministère de l'Education Nationale a fait de l'alphabétisation un des piliers de son action. Cela explique également notre totale adhésion au projet Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA), projet sur lequel nous fondons beaucoup d'espoir.




Kandia CAMARA

PLAIDOYER

1. Introduction

Plusieurs études menées entre 1998 et 2009, notamment le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 1998), le multiple indicators cluster survey (MICS 2006) et le Rapport d'Etat du système éducatif national (2009), montrent que, malgré les efforts notables des autorités ivoiriennes depuis les indépendances, la situation de l'analphabétisme reste préoccupante. Selon les statistiques, 63,7 % des adultes dont 71,5 % de femmes et 59,5 % d'hommes, âgés de 15 à 45 ans, sont analphabètes. Ces taux augmentent parallèlement au taux de croissance de la population de 3,7 % et suite à un recul observable de la scolarisation pendant une dizaine d'années pour cause de conflits de tous ordres.

L'analphabétisme touche certes la population adulte dans toutes ses composantes, mais il existe des déséquilibres qui se présentent comme suit :

- ◆ La tranche d'âge la plus active est aussi la plus touchée par l'analphabétisme (72% des 35-45 ans) ;
- ◆ les femmes sont plus touchées que les hommes (67,7 % contre 58,8 %) ;
- ◆ les zones nord sont les plus touchées (jusqu'à 88,7 % dans le Kabadougou et Frolon)
- ◆ le milieu rural (69,7 % d'analphabètes) est plus touché que le milieu urbain.

2. Document de stratégie de l'alphabétisation en Côte d'Ivoire (D.S.A.C.I.)

Dès la fin de la longue crise militaro-politique, le gouvernement a repris et intensifié ses efforts pour restaurer l'appareil de production et la paix sociale. Et parmi les priorités énoncées dans le *Plan national de développement* (PND 2012-2015), la lutte contre l'analphabétisme figure en bonne place et le gouvernement s'est fixé comme objectif de réduire le taux d'analphabétisme à 35 % à l'horizon 2020. Pour ce faire, le Service autonome de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (SAAENEF) (récemment muée en Direction de l'éducation non formelle (DANEF) a produit en 2013 un document intitulé *Document de stratégie de l'alphabétisation en Côte d'Ivoire* (D.S.A.C.I.). Ce document de référence, énonce, entre autres principes, les principes fondamentaux suivants en matière d'alphabétisation :

- ◆ L'éducation non formelle qui se déroule en dehors du cadre formel que constituent les enseignements primaire, secondaire et supérieur, et qui est adaptée aux besoins spécifiques du public cible, sous une forme bien structurée et continue,

s'impose. Elle consiste en des formations spécifiques dans les domaines professionnel, social et/ou citoyen. Ces formations constituent le but essentiel de l'alphabétisation fonctionnelle et elles sont l'objet de la post-alphabétisation pour le développement humain ;

- ◆ l'éducation non formelle intègre également les formes alternatives d'éducation que sont les classes passerelles et les centres d'éducation communautaire (CEC). Ces formes alternatives d'éducation concernent les enfants de 9 à 14 ans pour les insérer dans le système formel ou les orienter vers des circuits professionnels (classes passerelles). Elles prennent aussi en charge les enfants d'âge scolaire des zones où les infrastructures scolaires sont inexistantes, ces centres étant appelés à devenir par la suite des écoles formelles ;
- ◆ il importe de rappeler que l'alphabétisme est l'un des trois indices principaux de l'IDH (Indice de Développement Humain) du PNUD, l'alphabétisme conditionnant même les autres indices. En effet, un bon niveau de vie et une espérance de vie en conséquence sont dépendants du niveau d'éducation ; il en est de même pour les indices dérivés comme le GDI (Gender-related Development index), qui prend en compte les disparités liées au genre ;
- ◆ la plus-value de l'alphabétisme réside dans la qualité du capital humain ; un capital humain compétent et compétitif, un PNB en hausse et la création de richesse. L'alphabétisation et la formation de la population active sont donc les voies qui mènent aux meilleures performances en matière d'IDH, dans la mesure où elles engagent les populations dans un processus de renforcement continu des capacités de production et des attitudes citoyennes.

3. L'offre d'alphabétisation

Selon *l'Etude diagnostique de l'alphabétisation en Côte d'Ivoire* (Téra, 2011), étude commandée par l'UNICEF, l'offre d'alphabétisation est très importante et les acteurs qui y participent sont nombreux et variés. Cela va des structures d'Etat aux ONG et aux prestataires privés. On dénombre aujourd'hui près de 2324 opérateurs dans le domaine de l'alphabétisation. Ils essaient de répondre aux besoins bien réels, mais cette pléthore d'organismes pêche par sa faiblesse organisationnelle, la faiblesse de la régulation, la dispersion des efforts, la diversité inévitable des méthodes, etc.

Pour essayer de pallier ces manques, la DENEf a conçu une série de documents dont l'objectif principal est d'amener tous les centres d'alphabétisation à fonctionner selon le même schéma directeur afin d'en faciliter l'évaluation. Parmi ces documents, on peut citer :

3.1 Une fiche pédagogique. Elle permet :

- a. d'avoir des renseignements administratifs sur le CIEPA, le coordonnateur, le superviseur, l'animateur, le groupe, le taux de fréquentation ;
- b. de connaître l'organisation générale de la formation pour ce qui est du matériel, de la pédagogie (progression mensuelle en lecture, écriture et calcul, etc.), et de l'animateur et des apprenants.

3.2. Une fiche de suivi de l'animation du centre.

Cette fiche est utilisée pour s'assurer de l'exécution des activités de la formation des bénéficiaires. Cet outil couvre entre autres, les aspects suivants :

- a. la relation entre les acteurs du centre (animateur/apprenant)
- b. le déroulement des séances
- c. la production écrite des apprenants
- d. l'évaluation et la post alphabétisation, etc.

3.3 Un document d'évaluation normative des compétences.

Cette grille est appliquée pour s'assurer que les résultats escomptés ont été atteints. En tant qu'instrument d'évaluation, il prend en charge les aspects suivants :

- a. les différents taux d'achèvement ;
- b. la stratégie de pérennisation du centre ;
- c. l'impact technique et social ;
- d. l'encadrement ;
- e. les compétences instrumentales ;
- f. les compétences intégrées.

D'une manière générale, trois types d'évaluation sont appliqués :

- ◆ l'évaluation diagnostique qui fait en quelque sorte l'état des lieux
- ◆ l'évaluation à mi-parcours (niveau d'acquisition/ état d'avancement)
- ◆ l'évaluation finale (atteinte des objectifs fixés) dont une interne et une autre externe)

Si ces trois types d'évaluation sont en principe recommandés pour tous les centres, il va sans dire que tous ne les appliquent pas avec le même degré d'efficacité et de succès. En outre, en l'état actuel des dispositifs d'évaluation, nous pensons que les instruments de mesure d'impact sont à construire.

Tout cela explique l'adhésion de la Côte d'Ivoire au projet Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA 2). C'est une formidable opportunité pour combler les déficits en information sur la qualité des différents programmes d'alphabétisation, condition nécessaire pour repenser et /ou ajuster les politiques et stratégies nationales d'alphabétisation.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION DE CABINET

COORDINATION NATIONALE RAMAA



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

N° ~~176~~ MENESRS/DIR. CAB/CNR. 16

Bangui, le 17 OCT. 2016

RAMAA, OUTIL DE REFLEXION ET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE ALPHABÉTISATION POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN RCA.

La République Centrafricaine est un pays situé au cœur de l'Afrique (enclavé). Avec une population de plus de 4.000.000 hbts, elle couvre une superficie de 623.000km². Elle possède des richesses du sous-sol tels que le diamant, l'or et d'autres inexploités. Sa faune et sa flore sont riches et diversifiées. Elle est arrosée par plusieurs cours d'eau tels que le MBOMOU, la OUAKA, LA KOTTO, LE BANGORAN, l'OUBANGUI etc.

Lorsqu'on examine l'histoire de l'alphabétisation en RCA, l'on est frappé par un élément constant : la détermination de l'Etat de mener une lutte sans merci contre l'analphabétisme, considéré à juste titre comme un fléau. Ainsi, depuis l'avènement du Programme Mondial d'Alphabétisation (PMA/1974-1981), plusieurs programmes d'alphabétisation fonctionnelle sont menés à travers le pays tant par l'Etat que par les ONG.

Les résultats obtenus, suite à ces divers programmes sont encourageants mais beaucoup d'efforts restent à faire ; en effet, l'instabilité politique, l'absence d'un budget programme, le manque ou l'insuffisance de coordination des activités, voire l'absence d'intérêts manifestés par les autorités locales, le faible niveau de qualification des cadres, la non prise en compte de la phase post-alphabétisation, continuent à ce jour de compromettre les perspectives d'avenir de l'alphabétisation dans le pays.

Au regard du taux d'analphabétisme encore très élevé (67%), la RCA mérite une attention particulière pour amorcer durablement son développement, d'où son intérêt très manifesté aux programmes de RAMAA.

En effet, les statistiques disponibles estiment que les services éducatifs n'atteignent pas un grand nombre d'enfants en âge d'être alphabétisés, d'où un fort taux d'analphabétisme. Ce taux s'établit à environ 67% en moyenne nationale dont plus de 75% chez les femmes ; relevons que cette situation est plus accentuée dans certaines zones rurales car le taux moyen d'analphabétisme par préfecture est de 81,1% soit 4 habitants sur 5 en moyenne sont analphabètes dans les préfectures ; de même, avec 87,4% la quasi-totalité des femmes de 10 ans et plus, en zones rurales sont analphabètes.

La mise en place de la Coordination nationale et des différents comités de RAMAA est non seulement la preuve de l'adhésion de la RCA mais c'est aussi une attente à la réalisation des défis qui s'offrent à ce sous-secteur de l'éducation (alphabétisation) considérant que la RCA demeure toujours un pays post conflit.

L'inscription de la RAMAA sur le budget national de 2017 constituerait un outil de lutte contre la pauvreté, la pandémie (VIH/SIDA), le paludisme et renforcerait davantage le partenariat entre l'Institut de l'UNESCO et la RCA à travers le Protocole d'Accord signé le 29 Janvier 2016 dont les deux (2) parties se sont engagées à respecter scrupuleusement les clauses.



Dr. Aboubakar MOUKADAS NOURE

Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche Scientifique

ÉLÉMENTS DES DÉFIS

- ◆ L'alphabétisation des femmes et des jeunes
- ◆ La formation institutionnalisée des cadres
- ◆ Le développement de la post-alphabétisation et la couverture didactique

Il s'agit pour le sous-secteur de l'alphabétisation de relever ces défis.

De l'alphabétisation des femmes, des jeunes et des minorités

Le taux élevé d'analphabétisme chez les femmes, qui s'élève à 75 %, a attiré l'attention du gouvernement centrafricain et de ses partenaires, ce qui a valu en décembre 2012 une étude axée sur **la prise en compte du genre dans les programmes d'alphabétisation en RCA**.

Dans le même ordre d'idée, les perpétuels conflits armés qu'a connus le pays ont mis en marge plusieurs milliers d'enfants en âge de scolarisation. Ceux-ci ont été dénombrés à 14 000 en 2004, à 40 000 en 2013 et 600 000 après la crise (UNICEF). Cela a aussi touché les minorités. Cette situation de déscolarisation et de non scolarisation devient de plus en plus préoccupante pour l'avenir de la RCA.

De la formation institutionnalisée des cadres

Le récent diagnostic de la situation de l'alphabétisation dans le pays (décembre 2009) a dénombré trop peu de cadres issus du corps d'emploi de l'alphabétisation à la fonction publique centrafricaine.

En effet, selon ce diagnostic, aucun cadre n'est encore admis dans le corps des inspecteurs d'alphabétisation, (2 dans le corps de conseillers d'alphabétisation et 6 dans le corps d'agents techniques d'alphabétisation) ce qui au total fait 8 cadres issus du corps d'emploi de ce sous-secteur pour tout le pays.

Les multiples demandes formulées par la direction de l'alphabétisation en vue d'ouvrir une filière de formation de hauts cadres à l'université de Bangui sont demeurées vaines.

Du développement de la post-alphabétisation

En nous référant encore au document du diagnostic de la situation en RCA, il est confirmé que la plupart des programmes n'exécutent pas la phase post-alphabétisation pourtant déterminante dans la rétention des acquis pédagogiques en phase initiale et le transfert des compétences techniques en vue du développement durable des

communautés. Il est constaté que les programmes ne s'intéressent qu'à la phase initiale (alphabétisation de base) ou bien exécutent de manière sommaire la phase de post-alphabétisation en ne se limitant qu'à la production des manuels, la phase de transferts des compétences étant toujours laissée de côté.

De la couverture didactique

Les manuels en usage dans les centres d'alphabétisation sont disparates et non adaptés. Certains moniteurs continuent d'utiliser les manuels en usage dans le système formel ce qui décourage les apprenants. Les quelques rares documents produits par la direction avec l'appui de l'UNESCO et distribués dans les centres ont été pillés lors des derniers événements.

ÉLÉMENTS DU CONTEXTE

Face aux chiffres alarmants de l'analphabétisme, le ministère de l'éducation nationale a entrepris depuis 2008 de couvrir les huit (8) Inspections académiques des 16 préfectures en chef de secteurs d'alphabétisation.

De 2009 à 2016, l'effectif des cadres qui relèvent de la direction a été annuellement revu à la hausse contrairement aux années antérieures au cours desquelles le plan d'effectif des cadres de ce sous-secteur était arrêté à 15. À ce jour, on dénombre au niveau central 35 cadres de conception et au niveau déconcentré 30 cadres de supervision et d'appui rapproché.

En 2011 et avec l'accord du ministère des finances et du budget, le statut financier des responsables préfectoraux et sous préfectoraux d'alphabétisation a été amélioré (ils sont assimilés aux chefs de service du point de vue solde).

Des appuis multiformes ont permis de rehausser significativement le niveau de l'alphabétisation des adultes sur la période 2009-2012. À titre d'exemple : « **le Projet renforcement des capacités nationales du ministère de l'éducation nationale** » a permis de disposer d'un document d'analyse de la situation de l'alphabétisation dans le pays. On peut également citer le plan national de développement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, des manuels et autres supports didactiques de la logistique de supervision etc.

Ces appuis octroyés tant des organismes que des ONG nationales et internationales ont permis d'avoïr des résultats encourageants sur la période antérieurement indiquée (2008-2012).

En effet, de 2010 à 2012 on a noté une évolution quantitative comme suit :

- ◆ Nombre de centres d’alphabétisation : 449 en 2010, 610 en 2011, 727 en 2012.
- ◆ Nombre d’apprenants inscrits aux programmes : 11 444 en 2010, 12 733 en 2011 et 24 344 en 2012.
- ◆ Nombre d’apprenants alphabétisés : 5707 en 2010, 7190 en 2011 et 14 119 en 2012.

Vu que le taux d’analphabétisme féminin est particulièrement élevé, l’engouement des femmes pour les programmes a été également encourageant ; à ce propos, on note la progression suivante : 12 059 participantes en 2010, 13 492 en 2012.

Face à ces avancées significatives, des efforts de mobilisation de fonds en vue de développer le secteur de l’alphabétisation étaient en cours d’accomplissement lorsque malheureusement est survenue la crise profonde de 2014.

Toutefois, avec certaines bonnes volontés, des efforts se mettent progressivement en place et méritent d’être accompagnés.

ÉLÉMENTS STRATÉGIQUES

La stratégie nationale d’urgence réside dans un plaidoyer en faveur de la paix, de la cohésion sociale et du vivre ensemble car l’essentiel est de procéder au DDDR (Désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement), chemin jugé incontournable pour toute relance économique. Pour ce faire, la direction de l’alphabétisation est disposée à s’impliquer dans cette activité.

Mener une sensibilisation forte des autorités locales en vue de leur implication dans la mise en œuvre des programmes d’alphabétisation s’avère nécessaire.

De même l’identification des opérateurs de terrain et des pourparlers avec ces derniers méritent d’être organisés au regard des actions disparates menées à ce jour. Toute action de réorientation dépendra d’une concertation profonde avec ces partenaires.

L’implication de l’université dans la politique de l’alphabétisation comme institution de recherche et la mise en place de la Recherche-action (RAMAA) revêtent désormais une importance capitale.

Par conséquent le gouvernement devra saisir cette opportunité pour appuyer matériellement et financièrement ce projet qui s’inscrit dans le cadre de la lutte contre l’analphabétisme, fléau qui constitue un frein à tout développement politique, économique et social d’un pays.



En définitive, l'intégration des moniteurs d'alphabétisation dans la fonction publique serait salubre car le sous-secteur s'en trouverait consolidé, ce qui rendrait le développement de l'alphabétisation durable dans le pays.



DOCUMENT DE L'ÉQUIPE RAMAA EN PERSPECTIVE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION (JIA)2016**AVANT PROPOS**

Le Gouvernement de la République a adopté en Novembre 2012 la Stratégie de Développement du sous-secteur de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (AENF) pour la période de 2012 à 2016-2020, intégrée dans la Stratégie globale de l'éducation et de la formation 2016-2025 adoptée par le gouvernement et endossée par les partenaires techniques et financiers en janvier 2016.

Les axes poursuivis par la stratégie sous-sectorielle de l'AENF sont les suivants :

1. Accroître l'accessibilité et l'équité dans le sous-secteur ;
2. Optimiser et améliorer la qualité, la pertinence et l'efficacité des programmes ;
3. Renforcer la gestion du sous-secteur de l'AENF ;
4. Renforcer les mesures de protection sociale ;
5. Gérer et promouvoir la stratégie.

Les axes 2 et 3 de la sous-stratégie de l'AENF intéressent au plus haut point la Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA) qui permettra d'apprécier la qualité de l'offre d'alphabétisation existante des jeunes et des adultes (15 ans et plus) à la sortie des programmes d'alphabétisation.

Elle nous aidera à développer des outils pour mesurer la durabilité de ces apprentissages dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie et de fournir des données de qualité sur la base desquelles le gouvernement pourra mieux structurer l'offre d'alphabétisation existante et construire, en toute confiance, un plaidoyer factuel en faveur de l'alphabétisation des populations cibles.

Pour un meilleur développement du sous-secteur de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle, les données statistiques sont très importantes, car elles permettent un bon pilotage du système éducatif dans son ensemble. C'est dans cette optique de la RAMAA que la gestion efficace et efficiente de ce sous-secteur de l'AENF exige la disponibilité des données complètes et fiables issues de l'évaluation des acquis des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation.

Je salue et apprécie à juste titre la contribution de l'UNESCO et de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) qui ont permis à la République Démocratique du Congo de bénéficier de son entrée à la RAMAA 2.

Tout en appréciant l'appui technique et financier de l'UNESCO, partenaire privilégié du sous-secteur de l'AENF, mon Ministère s'engage à prendre toutes les dispositions utiles pour la réalisation de la RAMAA 2 ainsi que sa pérennisation.

Je présente une fois de plus toute ma gratitude à l'UNESCO

Mes remerciements vont également à toutes les parties prenantes de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (AENF) pour leur collaboration et leur participation active à cette œuvre commune.

Mon souhait est que la RAMAA 2 serve de base à diverses prévisions en matière de développement durable et permette aux décideurs politiques, aux chercheurs, aux étudiants et aux gestionnaires du sous-secteur de l'AENF d'agir avec promptitude pour un meilleur encadrement des bénéficiaires des programmes de l'AENF.

**La Ministre des Affaires Sociales, Action
Humanitaire et Solidarité Nationale**

Adèle DEGBALISE KANDA



Contexte de l’alphabétisation en République démocratique du Congo

Depuis près de trois décennies, le système éducatif congolais a été fortement perturbé par des crises sociopolitiques internes et externes. Aujourd’hui, le Gouvernement de la République s’est engagé résolument dans un processus de reconstruction et de revitalisation des secteurs clés parmi lesquels l’éducation occupe une place prépondérante. L’accent est mis sur l’amélioration de la qualité de l’enseignement et la réduction du taux d’analphabétisme.

Conformément à l’article 44 de la Constitution de la R.D.C de 2006, telle que modifiée à ce jour, qui stipule que « l’éradication de l’analphabétisme est un devoir national pour la réalisation duquel le Gouvernement doit élaborer un programme spécifique », le sous-secteur de l’alphabétisation et de l’éducation non formelle a pour mission principale « l’éradication de l’analphabétisme ».

À cet effet, le système formel d’éducation est caractérisé par un taux d’achèvement de 69 % du niveau primaire en 2013/2014 traduisant une faible fréquentation scolaire due au taux de déperdition élevé et à une sous-qualification des enseignants couronnés par une faible efficacité interne. De son côté, le système non formel se justifie surtout dans la récupération de la déperdition scolaire occasionnée par le formel. Ce système accuse aussi des faiblesses malgré ses offres de programmes d’alphabétisation, de rattrapage scolaire, d’apprentissage professionnel et d’éducation tout au long de la vie.

Cette situation globale de l’éducation est marquée par les éléments suivants :

- ◆ Le taux d’analphabétisme est resté élevé à l’instar de beaucoup de pays africains. Il était de 33,3 % en 2001 selon MISC1, de 30,3 % en 2007 (EDS 2007) et de 27,1 % en 2014 (EDS 2014) dont 14 % pour les hommes et 39 % pour les femmes. Ce taux de 27,1 % rapporté au nombre d’habitants en RDC qui est estimé à plus de 71 millions d’habitants signifie qu’environ 19 millions de Congolais sont analphabètes : ils ne savent ni lire, ni écrire, ni calculer..

Stratégie nationale en matière d'évaluation des niveaux de compétences en alphabétisme

La RDC ne dispose pas encore d'une stratégie nationale en matière d'évaluation des niveaux de compétences en alphabétisme. Néanmoins, il existe des normes établies en la matière pour arriver à évaluer les niveaux de compétences. Les acquis d'apprentissage des compétences en alphabétisation sont évalués à l'entrée, pendant et à la sortie des programmes : (i) *le programme de rattrapage scolaire du niveau primaire* ; (ii) *les programmes d'alphabétisation (alphabétisation traditionnelle, scolarisante, conscientisante et fonctionnelle* ; (iii) *les programmes d'apprentissage professionnel*.

- ◆ À l'entrée d'un programme les apprenants sont évalués sur la base d'un test de connaissances pour déterminer leur niveau (évaluation prédictive) ;
- ◆ pendant le programme les apprentissages sont évalués au cours des séquences d'apprentissage (évaluation formative) ;
- ◆ à la sortie des programmes, les acquis des apprenants sont évalués par un test de connaissance pour une certification (évaluation sommative ou certificative) ;
- ◆ les éducateurs sociaux sont à leur tour évalués par les inspecteurs et les encadreurs de centres qui établissent une fiche de cotation annuelle selon des critères bien définis.

Défis

Au regard de nombreuses constatations faites, les défis à relever par le sous-secteur sont notamment les suivants :

- ◆ Amélioration du matériel et des pratiques de suivi-évaluation des acquis d'apprentissage et des innovations ;
- ◆ constitution d'une banque de données fiables sur les bénéficiaires des programmes de l'AENF ;
- ◆ amélioration de la qualité des offres de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle des jeunes et des adultes ;
- ◆ élaboration d'un plan de communication et de mobilisation sociale ;
- ◆ mobilisation des ressources en faveur de l'AENF auprès du gouvernement et des partenaires techniques et financiers ;
- ◆ renforcement des capacités des acteurs de l'AENF : concepteurs des programmes, évaluateurs, gestionnaires des centres, éducateurs sociaux... ;
- ◆ renforcement de la coordination des activités de l'AENF au niveau national et provincial ;
- ◆ réhabilitation, construction et équipement des structures du sous secteur de l'AENF.

Justification de la RAMAA

La République démocratique du Congo fait face au défi de l'analphabétisme massif des jeunes et des adultes, qui constitue un goulot d'étranglement et rend difficile le développement économique, social et environnemental du pays.

Sur le plan international, il est important de souligner que notre pays a pris le soin d'aligner ses politiques éducatives et ses programmes sur les différents engagements internationaux auxquels il a souscrit, il s'agit de :

- ◆ La Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948) qui stipule dans son article 26 que « toute personne a droit à l'éducation » ;
- ◆ les objectifs de l'Education pour Tous visant la réduction de 50 % du taux d'analphabétisme ;
- ◆ les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ;
- ◆ la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA) (2003/2012) ;
- ◆ la Déclaration de BAMAKO qui consacre 3 % du budget de l'Etat en faveur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle ;
- ◆ l'Agenda 2030 pour le développement durable, qui comprend l'Objectif de développement durable 4 (ODD 4).

Grace à ces engagements internationaux, les efforts accomplis ont permis de réduire le taux d'analphabétisme d'environ 6 points, le ramenant de 33,3 % en 2001 à 27,1 % en 2014. Néanmoins les différents programmes mis sur pied ont présenté quelques insuffisances dans l'évaluation de leur contenu et n'ont pu assurer la durabilité des acquis des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation.

Aujourd'hui, le projet RAMAA vient à point nommé dans notre pays pour relever le défi de la qualité des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation dans la mesure où il dotera ces bénéficiaires des compétences de base et instrumentales pouvant favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Ce projet s'inscrit dans une logique conforme à celle du sous-secteur de l'éducation formelle qui dispose d'un système de qualité de mesure, de suivi et d'évaluation des niveaux de lecture, écriture et mathématiques des élèves de 2e et 5e primaires.

Par ailleurs le projet RAMAA est le bienvenu car il va faciliter la synergie de l'équipe pluridisciplinaire composée des professeurs, des étudiants, des chercheurs, des linguistes, des statisticiens, des acteurs de l'AENF en vue d'assurer la qualité des programmes et des acquis qui devront reposer sur des notions scientifiques et homogènes.

Les résultats de la RAMAA permettront au pays d'améliorer continuellement la qualité de l'offre d'alphabétisation des adultes et des jeunes hors système scolaire. La RAMAA aura, enfin, un impact positif sur le renforcement des capacités nationales au sens de l'appropriation et de la pérennisation.



I. AVANT PROPOS

Le Tchad est un pays dont le taux d'analphabétisme est très élevé (77,7%). L'engagement de Son Excellence IDRIS DEBY ITNO à porter ce pays vers l'Emergence à l'horizon 2030 exige que des actions fortes soient orientées vers l'alphabétisation des populations afin qu'elles participent efficacement au processus de développement de leur pays.

L'Institut de l'Unesco pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) a mis en place un projet Recherche-Action sur les mesures des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation (RAMAA) dont le but principal « vise à accompagner les pays participants dans le processus de mise en place d'un dispositif de mesure pour piloter la qualité de l'offre d'alphabétisation et renforcer les capacités nationales en ressources humaines ».

Les valeurs que porte la RAMAA ont amené le Tchad à adhérer à ce projet en s'engageant à trois niveaux : i) politique avec l'adhésion écrite des autorités nationales ; (ii) technique avec la constitution des équipes nationales sur une base sélective et (iii) financier avec la prise en charge des activités nationales de la RAMAA sur trois niveaux.

En janvier 2016, le Tchad a nommé un Coordonnateur de la RAMAA. La Coordinatrice Internationale de la RAMAA a séjourné au Tchad en février 2016 où elle a rencontré, accompagnée des collègues du bureau UNESCO Yaoundé et de l'antenne UNESCO Tchad, les Partenaires Techniques et Financiers, mais également les plus hautes autorités éducatives. Au-delà du succès diplomatique en termes de plaidoyer et de lobbying de haut niveau, la mission a eu des séances de travail avec les responsables en charge de l'alphabétisation en vue de disséminer le projet. Des orientations relatives à la mise en place de l'équipe nationale étaient clairement données.

Le Tchad a participé à la rencontre des coordonnateurs des douze (12) pays qui s'est tenue fin février 2016 à Hambourg (Allemagne) pour le lancement de la seconde phase de la RAMAA. En avril 2016, l'équipe nationale de la RAMAA-Tchad était mise en place. Et en novembre prochain, le Tchad participera à la rencontre de haut niveau sur la RAMAA qui aura lieu au Maroc.

L'engagement du Tchad en faveur de la RAMAA témoigne de l'intérêt que les plus hautes autorités accordent à la question de l'alphabétisation, tant les défis sur le terrain sont énormes et que cette initiative apportera, à n'en point douter, des mesures correctives à la qualification des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation et, qu'au-delà, elle permettra d'orienter efficacement la définition des nouveaux axes stratégiques pour l'Emergence du pays à l'horizon 2030.

N'Djaména, le 19 août 2016

P. Le Ministre de l'Education Nationale et de la Promotion Civique
Le Secrétaire Général



DIHOULNE LAURENT

Contexte

Le Tchad est classé parmi les pays où le taux d'analphabétisme est très élevé, soit 77,7%¹ dont 86 % chez les femmes et 69 % chez les hommes, sans compter l'analphabétisme de retour pour 34 % des femmes et 23 % des hommes qui n'ont pas achevé le cycle primaire et les 807 000² enfants déscolarisés et non scolarisés qui sont en dehors du système éducatif.

Aussi, le lien entre l'analphabétisme et la pauvreté au Tchad est ressorti de diverses enquêtes, dont ECOSIT 2 réalisée en 2009 qui avance qu'« environ 92 % des pauvres sont dans des familles, dont le chef est sans instruction ou n'a pas dépassé le primaire ». Pour lutter contre cette pauvreté des populations analphabètes, le Document de stratégie et de réduction de la pauvreté (DSRP) recommande expressément « l'élévation du niveau d'instruction des populations tchadiennes ».

Cette situation influe significativement sur le profil socio-économique du pays et freine la valorisation du capital humain nécessaire au développement. Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie intérimaire pour l'éducation et l'alphabétisation (SIPEA) a révélé que les régions où l'on rencontre les taux de scolarisation les plus bas sont aussi celles dans lesquelles les taux d'analphabétisme des adultes sont élevés.

Répondre aux besoins éducatifs de ces populations exclues de tout processus éducatif constitue aujourd'hui, à la fois un enjeu et un défi pour le gouvernement tchadien.

Malheureusement, les structures nationales en charge de l'alphabétisation ont du mal à coordonner les activités et à fournir des données statistiques fiables en vue de l'atteinte des objectifs nationaux ainsi que ceux de l'EPT.

La formation des formateurs et autres acteurs de l'alphabétisation est mise en œuvre par différents acteurs et/ou structures, avec des approches et des contenus aussi éloignés les uns des autres ; ce qui donne l'impression d'une mauvaise organisation du sous-secteur.

La quasi-totalité des acteurs de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (AENF) au Tchad sont issus du système formel et présentent, du coup, nombre d'insuffisances ou de lacunes dont la conséquence majeure est l'influence sur le faible résultat du sous secteur.

En dépit des intentions louables des différents gouvernements qui se sont succédé au Tchad ces dernières années, aucun budget conséquent n'est accordé au développement

¹ RGPH 2 de 2009

² Même source

de l'AENF. Seuls quelques partenaires techniques et financiers convaincus du rôle de l'alphabétisation prennent en charge la part importante du financement du sous-secteur.

Depuis 2009, avec l'appui technique et financier de l'UNESCO, le Tchad a relancé la mise à échelle de l'AENF à travers une série d'activités au triple plan institutionnel, organisationnel et pédagogique, ce qui a permis également de recentrer la philosophie de l'alphabétisation sur les langues nationales afin de faciliter les apprentissages.

Ainsi, avec la mise en œuvre simultanée des activités du programme CapEFA de l'UNESCO et du volet AENF du Projet de revitalisation de l'enseignement de base au Tchad (PREBAT) en 2013 et 2014, avec le financement du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), le Tchad a approfondi son diagnostic sur l'éducation où l'accent a été mis sur la situation de l'AENF avec des données statistiques et financières plus récentes. La pertinence, l'efficacité et les effets des programmes en alphabétisation et en éducation de base non formelle ont été aussi abordés dans ce diagnostic approfondi avec des recommandations techniques conséquentes.

Enfin, sur la base dudit diagnostic, le pays vient de se doter d'un nouveau Programme minimal d'alphabétisation (PMA) axé sur les enjeux du développement durable, résultat de toutes les démarches entreprises ci-haut.

En effet, selon le PMA et dans le contexte tchadien, « [...] **l'alphabétisé est défini comme celui qui, dans un processus d'apprentissage, a acquis des connaissances instrumentales et fonctionnelles lui permettant d'améliorer ses conditions de vie sociale, ainsi que celles de sa communauté, afin de participer efficacement au développement de son pays** ».

Ainsi, au-delà des connaissances instrumentales acquises que sont la lecture, l'écriture et le calcul, un alphabétisé au Tchad doit être capable de :

- ◆ Analyser son environnement politique, social, culturel et économique ;
- ◆ gérer de manière autonome ses activités ;
- ◆ se prendre en charge ;
- ◆ pouvoir exprimer ses idées par écrit et les communiquer aux autres ;
- ◆ pouvoir être en mesure de se servir des NTIC.

Malheureusement, en l'état actuel des choses, il est à relever qu'il existe encore :

- ◆ une absence de carte éducative pour orienter l'implantation des centres ;
- ◆ une faiblesse de l'efficacité interne et externe des programmes (fort taux d'abandon, faible taux de réussite, environnement lettré peu développé) ;

- ◆ la faible qualification de la majorité des opérateurs en AENF ;
- ◆ la faiblesse dans la coordination des interventions en AENF ;
- ◆ des difficultés dans la collecte, le traitement et l'analyse des données sur l'AENF ;
- ◆ la faiblesse du financement du sous-secteur ;
- ◆ etc.

Pour apporter une solution à l'un des défis majeurs auxquels le sous-secteur fait face, le gouvernement de la République du Tchad et ses partenaires ont mis en place le « Fonds d'appui au développement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle » (FADAENF). En effet, de type associatif et avec un conseil d'administration, le FADAENF mutualise les ressources financières des partenaires en AENF (Etat, PTF, collectivités territoriales décentralisées, secteur privé et société civile). Il est en cours de démarrage.

Stratégies nationales en matière d'évaluation des niveaux de compétences en alphabétisme

Le Tchad a opté pour la stratégie du faire-faire qui consiste à faire jouer à chaque partenaire le rôle qui est le sien et où il y a un avantage comparatif certain selon le principe de « chacun là où il excelle ». Les caractéristiques reconnues essentielles par tous les acteurs sont les suivantes :

- ◆ La séparation entre, d'une part, les fonctions d'orientation, de suivi et d'évaluation des programmes qui relèvent du ministère et, d'autre part, les fonctions d'exécution des programmes d'alphabétisation par les opérateurs ; et
- ◆ la contractualisation des missions d'alphabétisation exécutées par les opérateurs sur des fonds publics mis à leur disposition par le ministère.

Ainsi, en matière d'évaluation des niveaux de compétences en alphabétisme, un système à plusieurs paliers est mis en place avec des missions précises :

L'animateur du centre d'alphabétisation a pour mission de :

- ◆ Suivre et évaluer la fréquentation des apprenants (présences, abandons...);
- ◆ évaluer les acquis des apprenants ;
- ◆ suivre et évaluer les transformations sociales et économiques qui s'opèrent dans le milieu ;
- ◆ participer aux évaluations internes ;
- ◆ transmettre les rapports au comité de gestion.

Le superviseur des centres d'alphabétisation a pour mission de :

- ◆ Assurer le suivi et l'évaluation de la qualité de la conduite des activités de formations ;
- ◆ assurer le suivi du respect de la planification ;
- ◆ assurer le suivi de la fréquentation des apprenant-e-s et des animateurs/animateuses ;
- ◆ assurer le suivi du niveau d'exécution des activités clés ;
- ◆ assurer le suivi des transformations sociales et économiques qui s'opèrent dans les sites bénéficiaires ;
- ◆ assurer l'organisation des évaluations internes ;
- ◆ informer régulièrement le coordonateur sur le déroulement du programme (rencontres de restitution aux communautés et aux formateurs lors des journées de recyclage) ;
- ◆ assurer le suivi des moyens mis à la disposition des centres.

Le coordonateur / la coordonatrice a pour mission de :

- ◆ Exploiter les rapports du personnel d'encadrement (superviseurs, gestionnaires) ;
- ◆ suivre l'application des mesures d'orientation et des recommandations ;
- ◆ suivre l'effectivité de la mise en œuvre des plans d'activités des différents personnels ;
- ◆ organiser et suivre les mesures internes de renforcement des capacités ;
- ◆ suivre l'état d'avancement du programme ;
- ◆ organiser et suivre l'évaluation interne ;
- ◆ suivre les dépenses et les moyens mis en œuvre ;
- ◆ informer régulièrement les partenaires ;
- ◆ restituer les rapports au sein de l'organisme (opérateur).

Les services déconcentrés de l'AENF ont pour mission de :

- ◆ Assurer la vérification de la conformité du dossier de l'opérateur avec les normes officielles (ou certification des déclarations des opérateurs) ;
- ◆ assurer le contrôle de la formation des personnels par les opérateurs ;
- ◆ assurer la collecte des données de départ et de fin de campagne ;
- ◆ assurer le contrôle de démarrage des cours ;
- ◆ assurer le contrôle de qualité en andragogie, fréquentation, matériels didactiques, etc. ;
- ◆ assurer l'évaluation interne et externe des centres d'alphabétisation.

La Direction de l’alphabétisation et de la promotion des langues nationales a pour mission de :

- ◆ Former les personnels ;
- ◆ contrôler les conditions de démarrage des activités d’alphabétisation ;
- ◆ collecter les données de début et de fin de campagne ;
- ◆ contrôler la qualité ;
- ◆ assurer l’évaluation externe ;
- ◆ élaborer le rapport annuel sur l’évolution de l’alphabétisation ;
- ◆ publier l’annuaire statistique.

Cependant, cette stratégie n’est pas effectivement mise en œuvre compte tenu d’un certain nombre de contraintes ci-dessous citées :

- ◆ Insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- ◆ insuffisance de moyens pour assurer le suivi-évaluation des centres d’alphabétisation et des apprentissages ;
- ◆ difficulté à assurer intégralement le plan de formation des agents affectés à la direction en charge de l’alphabétisation (reconversion des agents) ;
- ◆ faiblesse de contrôle de l’effectivité de l’offre et de la qualité des apprentissages.

DÉFIS

Le secteur de l’éducation en général et le sous-secteur de l’AENF en particulier font face depuis des années à plusieurs défis liés (i) à la diversification et à l’amélioration de l’offre d’éducation/alphabétisation, (ii) à l’amélioration de la qualité et (iii) à l’amélioration de la gestion et du pilotage.

La réponse à ces défis repose avant tout sur le développement et la mise en place des capacités en mesure d’assurer le suivi, l’encadrement et l’évaluation des activités d’alphabétisation.

Justification de la RAMAA

L’un des défis majeurs du sous-secteur de l’alphabétisation est le manque d’instruments/ outils de référence de mesure des apprentissages acquis par les bénéficiaires des programmes d’alphabétisation.

Pour atteindre les objectifs du développement durable, il est impératif de s'attaquer à l'analphabétisme de manière énergique à travers des programmes pertinents d'alphabétisation.

- ◆ Mais avec quels outils contextuels, scientifiques et valides mesurer les résultats d'apprentissage ?
- ◆ Comment apprécier la durabilité et l'usage des acquis des apprenants ?
- ◆ Comment mesurer l'impact des programmes d'alphabétisation ?
- ◆ Comment développer les capacités nationales et initier une culture d'évaluation ?

En somme, comment produire des données fiables afin d'informer les décideurs politiques sur la qualité des différents programmes d'alphabétisation et leur permettre d'élaborer des plans d'action adéquats, arrêter les priorités de financement et évaluer l'impact de leur propre action et celles des autres partenaires. Ce sont là des questions auxquelles la RAMAA peut aujourd'hui, pour le Tchad, apporter des réponses appropriées.



Avant-propos

L'analphabétisme constitue un réel handicap qui hypothèque et freine le développement socioéconomique de la plus part des pays en développement. Un objectif sociétal fort est donc de mettre en place un système global d'éducation qui ne délaisse aucun individu quelque soit son âge et/ou son statut.

L'engagement de notre pays s'est traduit par l'adoption d'une stratégie nationale de mise en œuvre des programmes d'alphabétisation. Elle recommande aux acteurs d'alphabétisation et d'éducation non formelle, d'œuvrer de façon synergique et cohérente pour porter le taux d'analphabétisme des 15 à 45 ans de 43,3% en 2014 à 16% à l'horizon 2025.

Pour s'assurer de la pertinence de ces programmes, le Togo a adopté un Système d'Informations pour le Management de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle (SIM AENF). Cependant, disposer des données qualitatives fiables sur la plus value des programmes d'alphabétisation et leur contribution à la réalisation des objectifs de développement durable demeure un défi majeur. C'est pourquoi, « la Recherche-action sur la Mesure des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation (RAMAA) » dont l'objectif ultime est de renforcer les capacités nationales dans l'évaluation des programmes d'alphabétisation et contribuer de manière significative au plaidoyer factuel, répond au besoin de combler ce déficit indispensable pour piloter la politique d'alphabétisation au Togo.

Dans un contexte où les investissements sont de plus en plus orientés vers les secteurs rentables, ce système permettra i) de disposer de données statistiques fiables sur la professionnalisation du sous-secteur de l'alphabétisation dans une logique de performance : ii) d'accompagner notre pays dans le développement de méthodes et d'outils de qualité pour mesurer les apprentissages acquis à la sortie des différents programmes d'alphabétisation. En évaluant les apprentissages acquis, les décideurs politiques obtiendront non seulement des informations sur les résultats d'apprentissage, mais pourront aussi en tirer des leçons par rapport à la qualité des programmes d'alphabétisation.

La RAMAA constitue donc, à n'en pas douter, une initiative salutaire à encourager et à promouvoir pour une meilleure performance des programmes d'alphabétisation en vue de leur réelle contribution à un développement durable à la fois des bénéficiaires et des nations.

La Ministre de l'action sociale, de la promotion de la femme
et de l'alphabétisation




Tchabinandi KOLANI-YENTCHARE

Contexte de l'alphabétisation

Au Togo, le taux d'analphabétisme des individus âgés de 15 ans et plus s'élève à 39,7 % (Enquête QUIBB, Questionnaire des indicateurs de base du bien-être, 2011). Cette population analphabète est plus rurale qu'urbaine (52,6 % contre 22,2 %), et plus féminine (52,1 %) que masculine (26 %). Ce taux se caractérise aussi par de fortes disparités régionales. En effet, le taux d'analphabétisme varie considérablement de la région méridionale du pays vers la région septentrionale et se traduit par un écart très sensible allant de 18,5 % pour Lomé à 67,2 % pour la région des Savanes. En dehors de Lomé et de la région maritime (33,4 %), les taux d'analphabétisme des autres régions sont tous au-dessus de la moyenne nationale : Plateaux 44,7 %, centrale 42,2 % et Kara 45,9 %. Cela ne veut cependant pas dire que le problème de l'analphabétisme épargne les régions méridionales car celles-ci, avec l'influence de Lomé, la capitale, concentrent 64,21 % de la population totale estimée à 6 191 155 habitants en 2010.

Ce taux d'analphabétisme est en rapport avec la pauvreté. En effet : « D'une manière générale, la région des Savanes est la plus pauvre avec une incidence de pauvreté de (90,8 %) suivie des régions centrale (80,2 %), Kara (68,4 %), Plateaux (64,7 %), maritime (53,9 %) et enfin Lomé (27,2 %) » (QUIBB, 2011).

Dans l'enquête QUIBB, le savoir-lire est évalué sur la base d'une simple déclaration des personnes enquêtées alors que l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) permet d'apprécier le savoir-lire à partir d'une carte de lecture qui comprend quelques phrases simples dans les différentes langues susceptibles d'être connues des individus enquêtés. Elle a été préférée à celle de QUIBB parce qu'elle permet de déterminer le nombre réel de personnes souffrant d'un déficit significatif en matière d'alphabétisation. Selon cette enquête, la population analphabète d'âge compris entre 15 et 44 ans est estimée à 43,3 %, soit environ 977 000 adultes.

L'analphabétisme touche également les enfants de la tranche d'âge 9 à 14 ans. Il s'agit des enfants non scolarisés et de ceux déscolarisés de manière précoce. Selon les résultats de l'opération de recensement commanditée par l'UNICEF en 2012, on dénombre au total 84 993 enfants en situation de déscolarisation et de non scolarisation dont 45 844 garçons (54 %) contre 39 149 filles (46 %).

Les enfants non scolarisés sont au nombre de 35 821, soit 42 % des enfants recensés. Les enfants en situation d'abandon scolaire (49 172 enfants, soit 58 %) sont largement majoritaires. 88% de ces enfants déscolarisés ont abandonné l'école sans arriver jusqu'au collège. Les niveaux scolaires atteints par ces enfants sont généralement ceux du CP1, CP2 et CE1.

La catégorie d'âge la plus dominante des enfants déscolarisés ou non scolarisés se situe entre 12-15 ans. Globalement, 59 % des enfants sont âgés de 12 à 15 ans, 24 % de 9 à 11 ans et seulement 17 % sont âgés de 6 à 8 ans. Ces chiffres montrent que presque 60 % de ces enfants (12-15 ans) sont sur le point de quitter l'âge de la scolarité obligatoire. Par conséquent, ils constituent un groupe cible potentiel pour le système non formel.

Stratégies nationales en matière d'évaluation des niveaux de compétences en alphabétisme

Disposer de données actualisées et fiables pour mener et planifier des politiques éducatives en matière d'AENF, a toujours été un souci du gouvernement togolais. C'est pourquoi, le Togo a mis en œuvre, en collaboration avec l'UNESCO, un Système d'informations pour le management de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (SIM-AENF). Ce système a permis, dans une première phase pilote (2011 et 2012), de tester les outils et stratégies du système dans les deux régions pilotes (Savanes et maritime). Les enseignements tirés ont servi à appliquer le système sur toutes les régions à partir de 2013. Aujourd'hui, ce système est intégré au système statistique du ministère de l'éducation.

Le SIM-ENF vise à mettre à la disposition des différents acteurs intervenant dans le secteur de l'éducation (décideurs politiques, planificateurs, opérateurs, bailleurs, chercheurs et étudiants etc.) des informations utiles pour une prise de décision informée.

Le programme RAMAA (Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation) qui vise à mesurer à partir d'outils contextuels et harmonisés, le niveau de compétence acquis en matière d'alphabétisme par les bénéficiaires et la mise en place d'un système national d'évaluation des programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle seraient des atouts complémentaires pour notre pays.

Trois niveaux d'évaluation sont actuellement utilisés :

- ◆ L'évaluation initiale ou diagnostique : elle permet de déterminer l'orientation thématique du contenu du programme. Elle se fait aussi au début de la formation et permet au formateur de vérifier les prérequis des apprenants.
- ◆ L'évaluation formative : c'est un processus d'évaluation continue qui accompagne chaque apprenant dans son apprentissage et qui permet, au besoin, de remédier aux insuffisances constatées. Elle est faite par l'alphabétiseur.
- ◆ L'évaluation finale ou sommative : elle se fait à la fin de la formation pour évaluer l'ensemble des connaissances et compétences acquises (somme des connaissances) par les apprenantes et apprenants et mesurer l'atteinte des objectifs. Elle permet de prendre des décisions à la fin de la session de formation.

Les acteurs impliqués dans ces évaluations sont :

- ◆ les apprenants – ils subissent les épreuves d'évaluation, s'autoévaluent, participent à l'évaluation de l'impact ;
- ◆ les alphabétiseurs – ils collaborent à l'administration des épreuves ;
- ◆ les opérateurs – ils collaborent avec les services déconcentrés à l'élaboration des épreuves et participent à leur administration ;
- ◆ les services déconcentrés – ils élaborent les épreuves en collaboration avec les opérateurs, coordonnent et supervisent le déroulement des tests, procèdent à la correction des épreuves et à la proclamation des résultats et centralisent les résultats des examens au niveau régional ;
- ◆ la direction de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle – elle donne des orientations, coordonne l'organisation des épreuves et centralise les résultats des examens ;

Défis

Dans notre pays, l'analphabétisme des adultes et la non scolarisation ou la déscolarisation des jeunes demeurent une réalité quotidienne pénalisant bon nombre d'individus. Ils constituent de réels handicaps qui hypothèquent et freinent le développement économique et social.

Un objectif sociétal fort est donc de mettre en place un système global d'éducation qui ne délaisse aucun de ses bénéficiaires potentiels. Dans la situation actuelle, le système d'alphabétisation, a certes fait des progrès significatifs, mais il continue de laisser un certain nombre d'adultes dans leur situation d'analphabétisme.

Un des autres défis du Togo est la disponibilité d'alphabétiseurs compétents car ces derniers constituent un des facteurs d'atteinte des objectifs du Plan sectoriel de l'éducation (PSE) et de la stratégie nationale d'AENF. D'autres difficultés restent à surmonter pour atteindre un niveau de compétences relativement élevé à l'issue du processus d'alphabétisation :

- ◆ le faible niveau de réussite aux tests finals de l'alphabétisation ;
- ◆ le développement très limité des programmes de post alphabétisation ;
- ◆ la mise en place du fonds d'appui à l'AENF prévu par le PSE ;
- ◆ l'allocation d'un minimum de 3 % du budget de l'éducation à l'AENF selon la déclaration de Bamako ;
- ◆ le renforcement des capacités des acteurs de l'AENF en techniques de mobilisation et de gestion de fonds.

Justification de la RAMAA

L'analphabétisme touche une frange importante de la population togolaise malgré les nombreuses actions visant à réduire le taux d'analphabétisme dans notre pays. Il est important de s'assurer que les programmes mis en œuvre permettent à leurs bénéficiaires d'acquérir des compétences.

La RAMAA répond à un des besoins vitaux du sous-secteur de l'AENF de disposer d'un système de qualité de mesure, de suivi et d'évaluation, qui renseigne sur les niveaux d'alphabétisme réellement acquis par les apprenants, et mette en évidence les difficultés rencontrées et les stratégies efficaces.

Les résultats de la RAMAA permettront d'améliorer continuellement la qualité de l'offre d'alphabétisation pour les jeunes et les adultes hors système scolaire ; ils seront aussi des catalyseurs pour construire le plaidoyer factuel. La RAMAA aura, en outre, un impact positif sur le renforcement des capacités nationales, au sens de l'appropriation et de la pérennisation, et ouvrira par ailleurs des champs pour la recherche scientifique appliquée.

RECHERCHE-ACTION SUR LA MESURE DES APPRENTISSAGES DES BÉNÉFICIAIRES DES PROGRAMMES D'ALPHABÉTISATION (RAMAA)

NOTE SUCCINCTE

Contexte et cadrage de la RAMAA

L'analphabétisme massif des jeunes et des adultes hors système scolaire, constitue, notamment en Afrique subsaharienne, une entrave majeure au développement durable, à la paix et à la cohésion sociale. L'opacité et le manque de visibilité liés à l'absence de données fiables représentent une des faiblesses essentielles de la politique publique en matière de suivi et d'évaluation du sous-secteur.

La RAMAA est la première génération de « recherche-action » dans le domaine de la mesure de l'alphabétisme. Elle a été initiée par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) en vue de combler une lacune à laquelle n'ont pas remédié de grandes enquêtes comme le Programme d'évaluation et de suivi de l'alphabétisation (LAMP) de l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU) et le Programme pour l'évaluation internationale des adultes (PIAAC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Elle vise en effet à informer les décideurs politiques et les partenaires de développement sur la qualité des différents programmes d'alphabétisation à partir de la mesure du niveau d'apprentissage réellement acquis par les bénéficiaires. Elle est basée sur un cadre méthodologique commun qui prend en compte les spécificités culturelles, éducatives et linguistiques, de même que les savoirs et capacités locaux de conception, de maîtrise et de mise en œuvre des experts nationaux des pays participants. En somme, les outils de mesure de la RAMAA sont co-construits avec les pays afin d'éviter de développer un outil sophistiqué dont l'utilisation serait problématique. Il s'agit plutôt d'accompagner les experts nationaux dans l'élaboration d'un outil simple et peu coûteux qui réponde aux objectifs scientifiques de la RAMAA tout en étant en phase avec les capacités nationales humaines, matérielles et financières de chacun des pays participants.

Les résultats de la RAMAA permettront non seulement d'améliorer continuellement la qualité de l'offre d'alphabétisation des jeunes et des adultes hors système scolaire, mais ils seront aussi des catalyseurs pour construire le plaidoyer factuel. La RAMAA aura, en outre, un impact positif sur le renforcement des capacités nationales, au sens de l'appropriation et de la pérennisation, et ouvrira par ailleurs des champs pour la recherche scientifique appliquée.

L'UIL travaille sur ce projet, conformément à l'approche « Unis dans l'action » de l'UNESCO, en partenariat avec les Bureaux de l'UNESCO Abuja, Bamako, Côte d'Ivoire, Dakar, Kinshasa, Rabat, Yaoundé, Tchad et l'Institut de Statistique de l'UNESCO (ISU). Il est en outre appuyé par des experts externes de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), des chercheurs et consultants de l'université de Hambourg et du Canada, et des partenaires techniques et financiers de la Direction du développement et de la coopération (DDC) suisse, de la Banque africaine de développement (BAD) et de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA).

La première phase de la RAMAA (2011-2014) a associé cinq pays de l'Afrique francophone – Burkina Faso, Mali, Maroc, Niger et Sénégal. Sept pays additionnels – Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, République centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Tchad et Togo – ont manifesté leur intérêt potentiel de participer à la deuxième phase de la RAMAA.

Sur le plan partenarial, les pays participants se sont engagés à trois niveaux i) politique, avec l'adhésion écrite des autorités nationales ; (ii) technique, avec la constitution des équipes nationales sur une base sélective et (iii) financier, avec la prise en charge des activités nationales de la RAMAA. L'UIL a eu la responsabilité de mobiliser le financement pour les activités transnationales (réunions internationales de travail, appui technique à distance et sur le terrain). La Direction du développement et de la coopération suisse (DDC) a fortement appuyé l'UIL dans le financement des activités techniques de la première phase de la RAMAA.

La deuxième phase de la RAMAA suivra le même schéma de responsabilités entre les pays et l'UIL.

Questions de recherche de la RAMAA

Les questions de recherche de la deuxième phase de la RAMAA sont conçues comme suit :

Questions centrales de recherche :

- ◆ Q1. Quels sont les apprentissages acquis par les jeunes et les adultes hors système scolaire au terme de leur passage réussi par un programme d'alphabétisation ?
- ◆ Q2. Quels sont les déterminants de la variabilité de ces apprentissages acquis ?

Questions optionnelles :

- ◆ Q3. Comment ces apprentissages acquis à la sortie des programmes d’alphabétisation évoluent-ils dans le temps ?
- ◆ Q4. Quels sont les impacts de ces apprentissages acquis sur le bénéficiaire et sa collectivité ?

La première phase du projet (RAMAA 1) s’est particulièrement focalisée sur les première et deuxième questions de recherche. La question sur la durabilité des apprentissages acquis a été posée sur une base optionnelle au niveau du travail de terrain.

La deuxième phase de la RAMAA (RAMAA 2) se donne pour but d’une part d’améliorer substantiellement les outils de la RAMAA 1 tout en y introduisant d’autre part la question de la mesure des impacts de l’alphabétisation et cela de manière optionnelle pour les pays participants.

Approche méthodologique

La méthodologie de la RAMAA repose sur les éléments suivants :

- ◆ La population cible : elle est constituée des lauréats des programmes d’alphabétisation et est composée de jeunes et adultes âgés de 16 à 65 ans résidant dans les pays participants au moment de la mise en œuvre de la RAMAA.
- ◆ La mesure directe : elle consiste à mesurer les apprentissages acquis directement auprès des personnes évaluées sur la base d’un test (méthode papier/stylo).
- ◆ La mesure externe : la mesure des apprentissages dans la RAMAA n’a pas pour but de servir de base à des évaluations formatives et/ou sommatives. Elle est mise à profit pour servir d’évaluation externe à la qualité des programmes d’alphabétisation.
- ◆ Une définition fonctionnelle de l’alphabétisme : les compétences en alphabétisme font référence aux capacités de la personne à utiliser de façon fonctionnelle les supports écrits/imprimés associés à des contextes variés.
- ◆ Une définition dynamique de l’alphabétisme en tant que continuum et socle de l’apprentissage tout au long de la vie : les compétences en alphabétisme sont mesurées sous forme d’une échelle en continuum allant du niveau le plus faible au niveau le plus élevé. Le répondant n’est donc pas catégorisé par rapport à deux situations mutuellement exclusives (analphabète ou alphabétisé) mais plutôt sur la base de son profil sur des échelles. Ce profil est défini par les tâches que la personne peut réaliser avec succès sur chaque échelle.
- ◆ La taille des échantillons dépend d’un pays à l’autre et est fonction de deux paramètres: (i) l’étendue géographique de l’étude (nationale ou infra nationale) et (ii) la configuration linguistique de l’étude (multilingue, bilingue ou monolingue). La taille de l’échantillon varie donc entre 250 à 500 personnes pour ce qui concerne

l'enquête pilote dans les pays respectifs et de 2500 à 5000 personnes pour ce qui est de l'enquête principale.

- ◆ La recherche-action : la RAMAA est menée selon une dynamique horizontale fondée sur une approche participative (construire avec les équipes des pays), une approche intégrée (impliquer les équipes nationales à toutes les phases du projet) et une approche dans la durée (initier une dynamique). Le projet RAMAA rompt de ce fait avec la logique verticale 'Top-Down' qui caractérise beaucoup de programmes internationaux et qui réduit les équipes nationales à de simples exécutants. Il veut donc accompagner les pays participants afin qu'ils construisent et produisent leur savoir et donc s'approprient le projet, apprennent à le mener dans la durée et finalement l'intègrent dans les dispositifs nationaux. Les membres des équipes nationales, constituées d'experts, sont sélectionnés à partir de différents profils nécessaires à la conduite du projet. Ils comptent des évaluateurs, des économistes de l'éducation, des statisticiens, des sociologues et des pédagogues. La deuxième phase de la RAMAA intégrera les experts nationaux des instituts de statistique, de même que les chercheurs et étudiants en master ou doctorat des universités nationales.

Résultats attendus dans la RAMAA

Sur le plan institutionnel : deux types de produits sont attendus :

- i. *Les résultats issus de l'analyse des données collectées se rapportant aux questions de recherche en termes de niveau des apprentissages acquis, de leurs durabilité/usages et de leurs impacts.* Sur le plan de l'action publique, les informations recueillies sur ces différents indicateurs permettront de dresser une typologie des pratiques en termes d'efficacité, qui servira de grille d'allocation des ressources mobilisées pour la politique de l'alphabétisation. Les décideurs politiques pourront sur cette base, en toute connaissance de cause allouer les moyens, soit pour renforcer les bonnes pratiques ou mieux structurer l'offre d'alphabétisation. De manière complémentaire, ces bonnes pratiques peuvent être mises à profit, par les décideurs au niveau national et par les partenaires de développement, pour étayer leur plaidoyer en faveur de la politique de l'alphabétisation.
- ii. *Les outils de pilotage de la qualité.* Ces instruments peuvent être utilisés, en l'état ou moyennant des ajustements par les chercheurs, les départements de tutelle, les agences de développement, les opérateurs, etc., pour mener de nouvelles recherches sur la mesure des apprentissages/compétences.

Sur le plan technique et stratégique

La conduite de la RAMAA va déboucher sur la production d'outils de mesure qui, de par l'approche participative et collaborative qu'elle implique d'une part, et la dialectique constante entre l'action de terrain et la recherche qu'elle génère d'autre part, auront un impact positif sans précédent sur le développement des capacités nationales. En d'autres termes, les pays participants seront équipés d'outils de qualité et de ressources humaines confirmées nécessaires à la mise en place d'un dispositif national de pilotage de la qualité dans les programmes d'alphabétisation, ainsi que de la conduite d'une recherche-action sur la mesure des résultats d'apprentissage en alphabétisation.

La RAMAA n'étant pas une action ponctuelle, mais plutôt un processus régulier de mesure, de suivi et d'évaluation, une culture d'évaluation sera ainsi instaurée dans les pays et de nouvelles exigences pourront voir le jour.

Résultats de la première phase de la RAMAA

La première phase de la RAMAA nous enseigne que les personnes qui ont suivi un programme d'alphabétisation et qui sont dites alphabétisées dans le contexte de quatre pays participants, le Maroc y faisant exception, affichent encore des compétences insuffisantes en alphabétisme. L'absence de statistiques plus élaborées pour trancher sur la question de la durabilité des acquis est par contre pour nous autant d'encouragements à la recherche sur les conditions d'une acquisition durable et transférable des compétences instrumentales. En mettant le focus sur les variables genre et sexe, les résultats du Maroc nous apprennent que les personnes les plus jeunes (30 ans et moins) sont plus nombreuses à parvenir à atteindre le niveau minimal requis. Le sexe dans des résultats comme ceux du Niger, lorsque nous le mettons en rapport avec la mixité des centres de formation, nous informe que les centres exclusivement féminins ou exclusivement masculins enregistrent de bien meilleurs résultats que les centres mixtes. Enfin pour ce qui est de la qualité de l'offre d'alphabétisation dans son ensemble, les résultats obtenus par les pays indiquent que les centres qui proposent le plus d'heures de formation ne sont pas les plus performants ou encore que l'opérateur n'a pas d'influence sur la qualité de l'offre d'alphabétisation. Toutes ces conclusions probantes plaident en faveur d'une analyse plus poussée du contenu des programmes d'alphabétisation.

Sur le plan de la valorisation des résultats de cette première phase, nous pouvons par ailleurs noter des impacts positifs visibles dans les pays. Au Maroc par exemple, les données disponibles de la RAMAA ont largement contribué à orienter la refonte de la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme et l'élaboration de la feuille de route 2014-2020. Au Niger, les résultats de la RAMAA ont permis d'élaborer un plan d'accélération de l'alphabétisation des adultes qui vient d'être adopté par le gouvernement. Une appropriation de la RAMAA pour le développement potentiel d'un master de formation par l'École supérieure d'économie appliquée (ESEA) de l'université de Dakar, est en cours de réflexion.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA DEUXIÈME PHASE DE LA RAMAA EST STRUCTURÉE AUTOUR DE SIX (6) PHASES ET COUVRIRA LA PÉRIODE DE 2015 à 2018 :

1. La phase préparatoire : il s'agit dans un premier temps d'avoir un regard critique sur les résultats de la phase précédente et d'arriver à un consensus autour du cadrage conceptuel et opérationnel de la deuxième phase (RAMAA 2). La note technique de la RAMAA 2 sera par la suite développée et les pays participant à la RAMAA 2 seront identifiés. La mise en place du cadre partenarial avec les pays suivra cette étape (signature du protocole d'accord entre les pays et l'UIL) et les équipes nationales seront redynamisées ou/constituées et incluront les étudiants africains en thèse de doctorat afin d'ouvrir des champs à la recherche scientifique appliquée dans le domaine de l'évaluation et du suivi de la qualité des programmes d'alphabétisation.
2. La phase d'amélioration/développement des outils de mesure : il s'agit de réviser les instruments de mesure et les questionnaires de contexte tout en y intégrant la question relative à la dimension de l'évaluation des impacts.
3. La phase de conduite de l'enquête pilote : il s'agit d'évaluer les critères de validité et de fiabilité des outils de mesure, les procédures d'administration des outils, les procédures de collecte de données ainsi que la qualité des données. Ces différentes vérifications permettront d'ajuster en conséquence les outils de mesure avant d'entamer l'enquête principale. Cette étape est indispensable pour tous les pays participant à la RAMAA 2, y compris donc les pays de la RAMAA 1. Aucun pays participant ne peut faire l'économie de cette phase.
4. La phase de la conduite de l'enquête principale : il s'agit de mettre en place le dispositif d'enquête sur la base des instruments de mesure développés dans la phase précédente.
5. La phase de l'analyse : Il s'agit de procéder à l'analyse des bases de données nationales constituées dans la phase précédente. Cette analyse va déboucher sur la rédaction des rapports nationaux et du rapport international qui seront développés sur la base de directives communes à tous les pays participants.
6. La phase de valorisation des résultats de l'étude : elle consiste à diffuser et à partager les résultats de la RAMAA 2 avec les différents acteurs concernés en adaptant les modes et les supports utilisés aux attentes de chacun de ces acteurs.

Photo Page 8 :

<https://www.flickr.com/photos/cgiarclimate/8060887359/in/photolist-q6qFAt-acch1r-fkrCGb-cvDJmq-rjf7FD-83TzTy-dUfHor-edhhsM-ovKViE-gULH6x-accgV4-8X2PgX-rfXY7T-afAydE-af1kgQ-8X2MwK-4NsWMg-accfRg-7iRBiF-ACdDcV-4NsXiF-83QtnK-79v5g2-pxNuGQ-dhj9Yx-pvMttL-djXYxm-ad9UbB-65TQNP-gULF46-dhjoRN-q6qWt4-dhiBvC-gUMrwc-5vSCGb-acf8dJ-8X2NqT-dhivky-accgit-9GT81Q-aeXvzv-dt1moX-gUMzxn-8X2Rm2-q4kAhq-gULEzw-ftxMze-8X2Rdi-8X2PAM-dhizra>

Photo Page 18 :

<https://www.flickr.com/photos/sinsibere/3426110760>

Photo Page 38 :

<https://www.flickr.com/photos/faoforestry/12169565576/in/photolist-jxocS9-2vLVX4-s4pEj-jxn1aw-db3Mdd-aBNLMC-aBNNY7-bVvEBK-aBL7CP-ciRzqJ-cN32xm-murt9X-7rPwbe-JeXSLW-3qu9xu-7zLkxn-hiVgif-82z4sx-6Gu3KM-hiW1En-zUGki-bVv4Ji-5LDCJP-5LHSny-Ua5L3-7EqCE5-2bMdkL-qAAtnx-7iNDC6-jxm3DR-kdHKXR-ngsprk-81aaqP-6Xbfa8-skX2qe-bBTmMM-bVvreg-jH1o4J-pDZTJV-5zPDKc-7f5mJ8-FqWUd-neJJHo-c2k4zN-ciaug3-kba6fe-rpbRYc-c9fx4h-77y2bW-57oB64>

Photo Page 52 :

<https://www.flickr.com/photos/thehungerproject/7535713898/in/photolist-ctUvcG-ctUwyC-ngX-PPy-cuxS9w-ctUU7u-ctUH3Q-or3rBs-ctUGNo-93Qn72-ctV78G-cuxSWb-ctUsNf-8ro4B-ow9f5x-7QhvkN-ctUGZU-7WaAw8-Eu7LTB-Fsejm6-Fyk7if-FABWjv-ECHe85-ED4EbK-FARE3V-FykXm-FABZig-Fyka4q-FAQEyB-ED4C8x-Fihv72-FABXdz-FssbLa-FsekVZ-ECHgA1-Fpom4j-FseomR-FsrP3R-ED4CQp-Fsrw4a>

Photo Page 58 :

<https://www.flickr.com/photos/unwomen/27634474492/in/photolist-J6XUuL-J6XUtJ-J6XUzb-JfShw2-JcSg3u-J6XU3U-JfShEt-JfShqv-J6XU1j-J6XTSy-7PLxUW-j1mRmz-J6XUBu-6WY3GK-LChayW-LeQjHq-KJdmAo-LeQiyb-KJdkq-KJdkcS-LeQi3b-KJdjry-LeQh3f-KJdi5A-LeQgqy-LeQfXE-KJorHM-LeQeKj-LFFsbN-LvGjQm-LvGiu5-LCgYsh-LvGhsf-LCgXxw-LvGfWE-LCgWB3-LvGeLJ-LvGe6A-JrlYgz-JvB2DY-Jvyvc9-JyAq26-HCup2A-J8XS7L-JvACEG-HCsMR6-JpEWSN-HCsjke-HCs6fr-J91ttJ>

Photo Page 74 :

<https://www.flickr.com/photos/unminusca/18093971853/in/photolist-ueibbo-uvnEmG-uvH-3kM-tyGiG9-uw3WcR-uvjrSu-tz1T16-ueiMsR-utmGfu-uvTtac-ueb7WG-ueh7mw-ueqHe2-uvWyin-uvLUAF-utpFnG-utoZRh-tyViXx-uvfC5w-uvUvR2-uvRv6p-ueabfN-ueq3Jr-uw26Nt-tz18Ug-uttQ9G-tyQRkH-aGmkZH-uvV1yc-uvMkwx-tyXUsR-uw64mr-ue7Rio-uvZHiR-uvhqtw-uehnTp-tyGKBq-utmaKw-uedLP1-uephWr-uvR6ft-utvrBd-uvTUVR-uw33JF-ueeZ75-uenAFZ-uee5Ns-tyQVvC-uvFUZ6-tyUkrX>

Photo Page 94 :

<https://www.flickr.com/photos/ljgolden/4416170022/in/photolist-7Jf2us-q5V6k6-pqACoP-q5V8E6-q5NEVh-q5NAVU-pqACPP-q5Wu5v-qnhUpw-q5N279-qnmQ6-q5WtB6-q5NC7b-7U91j9-pqACge-qnbe6H-q5NBkb-qnmpHP-q5WueD-q5Wwi8-qnbdB6-qnhTGE-qk5oCN-FFKBjF-qnhUay-pqAEC8-qnmrWr-qnhWJm-q5WtnZ-q5V8ur-qnhVXm-qnbgxM-q5V8PK-pqADwR-q5V6Mt-qnbepi-7eR3GG-7eM9GP-q5N28S-q5NB2A-qnhWuy-q5MZWo-pqAG4K-qnbh8e-qnhU3u-q5N3V9-qk5JqE-qnhXqG-q5Wsyyp-pqACzR>

Am Janm

haljuma kpanyi

Madug nba

Madug

Mad

Ma

a

aa

a

o

ad

ada

aa

e

a

da

ma

m

ma

maa

maa

m

na

ma

maa

a maan

Ama

ISBN 978-92-820-2122-4



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture.

- **Bureau à Abuja**
Bureau régional multisectoriel pour
l'Afrique de l'Ouest
- **Bureau à Dakar**
Bureau régional pour l'éducation en Afrique
- **Bureau à Rabat**
Bureau multipays de l'UNESCO à Rabat
- **Bureau à Yaoundé**
Bureau régional multisectoriel de
l'UNESCO pour l'Afrique centrale



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**